



Des millions de raisons d'être

RAPPORT FINANCIER 2006

 **Desjardins**
Sécurité financière^{MD}

Conjuguer avoirs et êtres

Vie, santé, retraite

LE PLUS GRAND GROUPE FINANCIER COOPÉRATIF AU CANADA

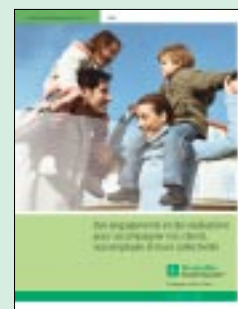
Fort de ses quelque 5,7 millions de membres propriétaires, particuliers et entreprises, Desjardins est la première institution financière au Québec et le plus grand groupe financier coopératif au Canada. Grâce à la complémentarité des caisses et de leurs filiales et à l'expertise du personnel de toutes les composantes, les membres et les clients de Desjardins profitent d'une gamme de produits et services financiers qui évolue constamment afin de toujours répondre à leurs besoins. Et parce que « conjuguer avoirs et êtres » est dans sa nature coopérative, Desjardins s'engage dans la communauté mieux que toute autre institution financière, contribuant ainsi au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités.

Desjardins offre à ses membres et clients une présence sans pareille au Québec grâce aux caisses et à leurs centres de services, aux centres financiers aux entreprises, aux réseaux de distribution de ses filiales et à ses réseaux virtuels. Ailleurs au Canada, Desjardins est associé aux caisses populaires de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie ainsi qu'à Desjardins Credit Union, en Ontario. De plus, plusieurs filiales sont actives dans toutes les provinces canadiennes. Par ailleurs, la Desjardins Bank et la Caisse centrale Desjardins offrent des services aux membres ou aux clients qui séjournent aux États-Unis ou y font des affaires. En matière de coopération internationale, Desjardins appuie deux millions et demi de personnes dans une vingtaine de pays en développement ou en émergence.

Desjardins est un groupe financier intégré de nature coopérative fortement enraciné dans le milieu. Nous visons à être la meilleure institution financière tant sur le plan de la satisfaction des besoins de nos membres et clients que du développement rentable des affaires par notre offre de service accessible, efficace et complète, ainsi que par notre contribution au développement du mouvement coopératif canadien.

LE MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

- Un actif de 135,1 G\$.
- Plus de 5,7 millions de membres au Québec et en Ontario dont plus de 400 000 entreprises, près de 40 000 employés dévoués et près de 7 000 dirigeants élus et engagés.
- 1 439 points de service au Québec et en Ontario, soit 549 caisses et 890 centres de services.
- 113 points de service au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, soit 40 caisses affiliées et 73 centres de services.
- 53 centres financiers aux entreprises au Québec et 3 en Ontario.
- 32 points de service de Desjardins Credit Union en Ontario.
- Une vingtaine de sociétés offrant toute la gamme des services financiers et, pour bon nombre d'entre elles, actives dans plusieurs provinces canadiennes.
- Trois centres de services de la Desjardins Bank en Floride et une succursale de la Caisse centrale Desjardins aux États-Unis.
- Un réseau virtuel – guichets automatiques et Internet – à la fine pointe de la technologie.



Bilan de responsabilité sociale 2006

Des engagements et des réalisations pour accompagner nos clients, nos employés et leurs collectivités

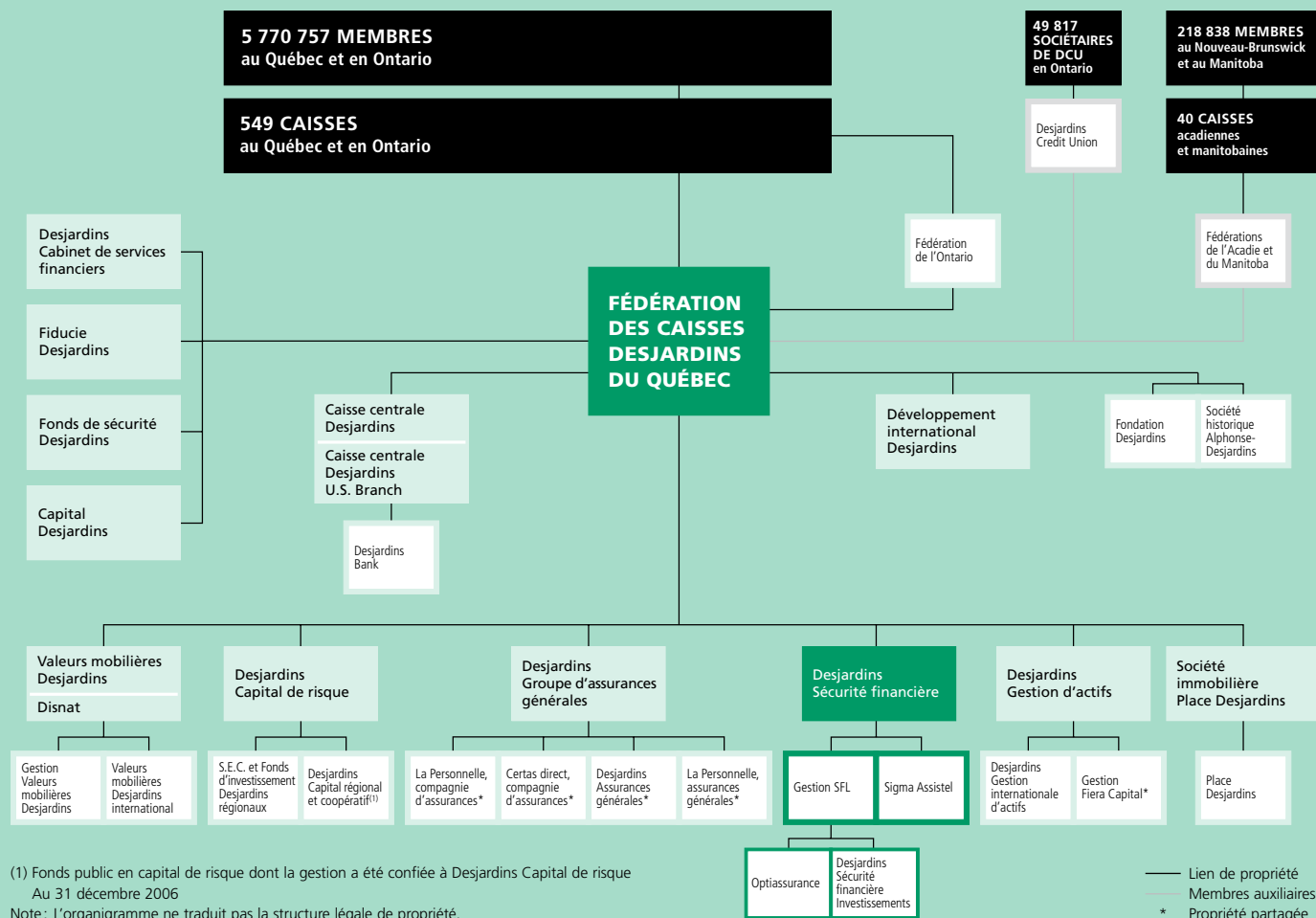
Desjardins Sécurité financière se distingue, d'une part, par les valeurs issues de la coopération qui l'animent et qui en font un assureur de choix pour ses clientèles et un employeur de choix pour ses employés et, d'autre part, par une approche humaine et empathique envers les membres des collectivités où elle exerce. Cela se traduit notamment par un engagement sans faille envers la prévention et l'accompagnement en matière de santé, tant à titre d'employeur que comme fournisseur de services et entreprise engagée dans son milieu.

Le présent rapport fait état de nos résultats financiers et d'affaires. Pour constater combien notre présence profite à la société, il faut lire le **Bilan de responsabilité sociale 2006**; on y décrit les retombées de nos activités en matière de développement des personnes et des collectivités.

TABLE DES MATIÈRES

Profil	02
L'année 2006 en un coup d'œil	03
Message de la direction	04
Rapport de gestion	06
Responsabilité en matière d'information financière	26
Rapports des vérificateurs et de l'actuaire désigné	27
États financiers consolidés	28
État récapitulatif consolidé des cinq dernières années	53
Renseignements sur la compagnie	54

UN GROUPE FINANCIER INTÉGRÉ DE NATURE COOPÉRATIVE



(1) Fonds public en capital de risque dont la gestion a été confiée à Desjardins Capital de risque
Au 31 décembre 2006

Note: L'organigramme ne traduit pas la structure légale de propriété.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Filiale en assurance de personnes du Mouvement des caisses Desjardins (le Mouvement), le plus important groupe financier intégré de nature coopérative au Canada, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (la Compagnie) aide plus de cinq millions de Canadiens à se préparer à faire face aux imprévus de la vie et à planifier leur retraite en assurant leur sécurité financière. À cet effet, elle leur propose une combinaison adaptée de protections d'assurance vie et d'assurance santé qui leur permettent de se prémunir contre les conséquences financières d'un accident, d'une maladie ou d'un décès. Elle leur offre aussi des solutions d'épargne novatrices qui leur procurent aujourd'hui la tranquillité d'esprit et leur donneront au moment de la retraite, la possibilité de réaliser leurs projets et de vivre leurs rêves.

Issue de la fusion d'une vingtaine de portefeuilles et compagnies dont l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne et L'Impériale, compagnie d'assurance-vie et forte d'une expérience plus que centenaire, Desjardins Sécurité financière, pionnière de la caissassurance au Canada, occupe aujourd'hui le quatrième rang des assureurs de personnes au Canada et le premier rang au Québec en ce qui a trait au volume de primes souscrites.⁽¹⁾

En plus de son siège social de Lévis, la Compagnie a des bureaux dans plusieurs villes du pays dont Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Halifax et St. John's.

Pour répondre aux préférences spécifiques de ses diverses clientèles, la Compagnie offre aux particuliers et aux groupes un accès diversifié à ses produits et services au moyen de plusieurs modes de distribution, dont le réseau pancanadien des 46 centres financiers que chapeaute sa filiale Gestion SFL inc. Ces centres font maintenant affaire sous les bannières « SFL » et « Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant ». Leurs représentants partenaires, conseillers en sécurité financière, planificateurs financiers et représentants en épargne-retraite collective ont accès, par l'entremise de la filiale Optiassurance inc.,

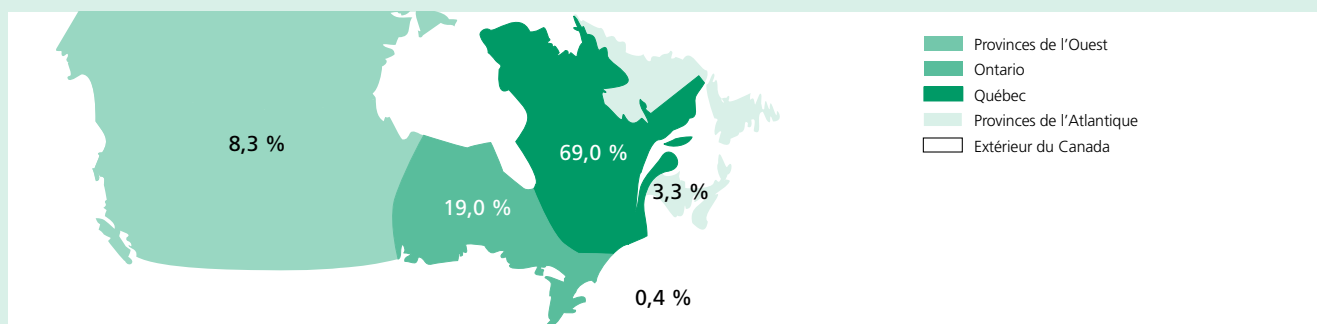
aux produits de plus de 15 manufacturiers d'assurance canadiens. Par ailleurs, les représentants en épargne-retraite collective distribuent des fonds communs de placement auprès de plus de 60 manufacturiers sous les bannières « SFL Placements » au Québec et « Desjardins Sécurité financière Investissements inc. », dans les autres provinces canadiennes.

En plus de compter sur ce réseau de centres financiers, Desjardins Sécurité financière distribue ses produits par le biais des institutions financières, dont les caisses Desjardins, les centres financiers aux entreprises Desjardins et les succursales de Desjardins Credit Union, de même que de nombreux représentants en régimes collectifs, firmes d'actuaire-conseils, représentants non affiliés et courtiers répartis à la grandeur du Canada. Certains produits sont aussi accessibles sans intermédiaire.

Autre filiale de Desjardins Sécurité financière, Sigma Assistel inc. est en activité depuis le milieu des années 1980. Elle offre la gamme la plus étendue de services d'assistance téléphonique au Canada, y compris l'assistance voyage et l'assistance internationale, l'assistance routière, l'assistance convalescence et l'assistance juridique de même que l'assistance vol d'identité et des programmes d'aide aux employés (PAE). Elle compte aujourd'hui une vaste clientèle d'entreprises canadiennes et internationales, telles des compagnies d'assurance, des institutions financières, des émetteurs de cartes de crédit et des associations. Près de trois millions et demi de Canadiens ont accès 24 heures par jour, où qu'ils se trouvent dans le monde, aux services d'assistance de Sigma Assistel inc.

(1) Les données sur le marché mentionnées dans le présent rapport sont fondées sur les plus récents renseignements publiés, dont la plupart au 31 décembre 2005.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AFFAIRES



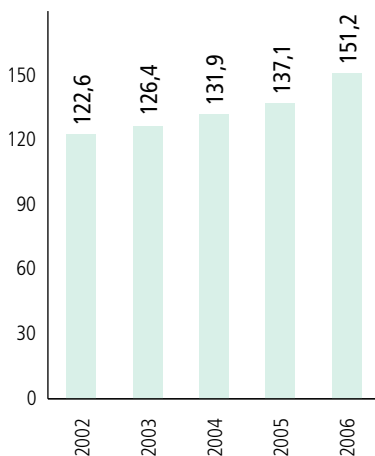
L'ANNÉE 2006 EN UN COUP D'ŒIL

Exercices clos le 31 décembre
(en M\$, sauf indication contraire)

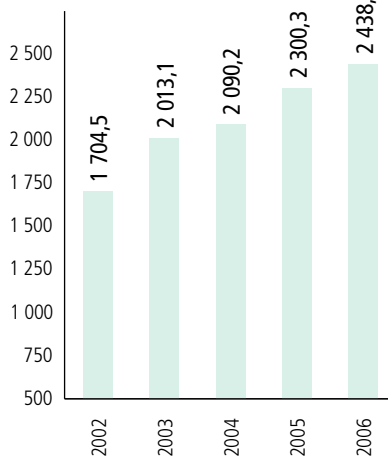
	2006	2005	2004	Variation (%) 2006/2005
Primes nettes	2 438,4	2 300,3	2 090,2	6,0
Primes liées aux produits d'assurance collective	1 691,5	1 542,9	1 432,0	9,6
Groupes administrés (SAS)*	53,8	50,8	54,3	5,9
Primes liées aux produits d'assurance individuelle	374,2	362,4	352,4	3,3
Vente de produits d'épargne				
Produits collectifs	290,6	316,1	171,3	-8,1
Produits individuels	254,9	236,6	236,5	7,7
Fonds communs de placement	516,9	461,7	344,5	12,0
Revenus nets de placement	674,1	672,0	655,2	0,3
Bénéfice net	151,3	159,7	130,2	-5,3
Rendement de l'avoir de l'actionnaire	20,7 %	24,9 %	19,6 %	-4,2 %
Bilan				
Actif sous gestion				
- fonds général	12 804,0	11 921,3	10 250,6	7,4
- fonds distincts	2 112,1	5 292,3	4 677,1	-60,1
Actif sous administration (fonds communs de placement)	5 028,4	3 170,2	2 670,0	58,6
Total de l'actif sous gestion et administration	19 944,5	20 383,8	17 597,7	-2,2
Provisions techniques	8 635,4	8 185,0	7 720,6	5,5
Ressources humaines				
Nombre d'employés permanents	3 432	3 313	3 270	3,6
Nombre d'employés temporaires	302	346	358	-12,7
Nombre de représentants et courtiers	5 321	5 873	5 749	-11,3

* SAS: Services administratifs seulement

ENCOURS*
(en G\$ au 31 décembre)



REVENU DE PRIMES
(en M\$ au 31 décembre)



*Assurance en vigueur

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Bénéfice net de 151,3 M\$;
- Croissance de 9,7 % du bénéfice d'exploitation à 202,8 M\$;
- Taux de rendement de l'avoir des actionnaires de 20,7 %, un des meilleurs taux de l'industrie des services financiers;
- Rentabilité de tous les secteurs d'affaires;
- Croissance de 5,1 % des revenus totaux;
- Dépassement, grâce à une croissance de 10,3 %, du cap des 150 G\$ d'assurance en vigueur;
- Primes nettes de 2,4 G\$, en croissance de 6,0 %;
- Croissance de 81,4 % des ventes d'assurance;
- Près de 70 % des nouvelles ventes d'assurance réalisées à l'extérieur du Québec;
- Signature de plusieurs contrats majeurs, dont celui des 36 000 employés et retraités du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador en assurance pour les groupes et les entreprises et un contrat de rentes servies en Ontario d'un montant de près de 100 M\$ en épargne-retraite collective;
- Croissance de 9,5 % des primes en assurance collective;
- Croissance de 10,9 % du volume de primes pour les produits commercialisés sans intermédiaire;
- Croissance de 58,6 % de l'actif sous administration des fonds communs de placement;
- Augmentation de 7,4 % de l'actif du fonds général;
- Renforcement de la capacité de distribution de produits et de services à l'extérieur du Québec avec l'acquisition de certains actifs de Groupe financier Performa (Desjardins Sécurité financière Investissements inc.), un réseau pancanadien de distribution de fonds communs de placement;
- Amélioration de l'offre en assurance santé avec le lancement de l'assurance maladies graves pour enfants;
- Inauguration du Centre de gestion intégrée de la retraite;
- Obtention par Sigma Assistel d'une place de leader sur le marché de l'assistance vol d'identité, notamment dans le secteur des services financiers.



ALBAN D'AMOURS

Président et chef de la direction
du Mouvement des caisses
Desjardins



RICHARD FORTIER

Président et chef de l'exploitation
de Desjardins Sécurité financière

DES RÉSULTATS QUI CONFIRMENT LA JUSTESSE DE NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

C'est avec satisfaction que nous vous présentons les résultats financiers de Desjardins Sécurité financière pour l'année 2006. Au terme de la première année du plan stratégique triennal 2006-2008, nous avons atteint, et souvent même dépassé, les objectifs que nous nous étions fixés pour 2006.

Ainsi, au chapitre de la croissance des affaires, nous avons connu une année particulièrement intéressante, avec une très forte progression des ventes d'assurance, ce qui a produit une augmentation de 8,4 % des primes. En épargne, nous avons intégré l'offre de rentes viagères au programme *Vision retraite Desjardins* destiné aux membres des caisses qui approchent l'âge de la retraite ou qui l'ont atteint, permettant au réseau de se distinguer auprès de la clientèle visée.

Nous constatons notamment que les efforts déployés pour doubler notre part de marché à l'extérieur du Québec d'ici la fin de 2008 portent déjà leurs fruits et surtout, que cette progression spectaculaire n'affecte en rien notre croissance au Québec, où nous consolidons notre leadership.

De tels résultats permettent à Desjardins Sécurité financière d'apporter une contribution significative à la rentabilité du Mouvement des caisses Desjardins. Le bénéfice net atteint 151,3 millions de dollars, en légère baisse de 8,4 millions de dollars par rapport à 2005. Des éléments non récurrents, tels la vente des actifs de la division Imperial Life aux Bahamas et le renversement de provisions pour pertes découlant du règlement de prêts improductifs avaient alors favorablement influé sur les résultats de l'année 2005. N'eût été ces facteurs exceptionnels, le bénéfice net de 2006 aurait été supérieur à celui de l'année précédente. Quant à la part du bénéfice net attribuable aux actionnaires ultimes, les caisses Desjardins, elle s'établit à 145,8 millions de dollars. Desjardins Sécurité financière se distingue à nouveau par un excellent rendement de l'avoir de l'actionnaire qui s'établit à 20,7 %, toujours un des meilleurs de l'industrie. Enfin, l'actif s'établit à 12,8 milliards de dollars, en hausse de 7,4 % par rapport à 2005.

Forts de nos réalisations en 2006, dont fait largement état ce rapport, nous poursuivrons avec confiance sur notre lancée en 2007. Nous sommes déterminés à consolider notre position au quatrième rang des assureurs de personnes au Canada et à accroître notre leadership au Québec. Les perspectives à cet égard sont stimulantes. Mais, compte tenu du contexte concurrentiel dans lequel nous œuvrons, notre croissance devra reposer sur une efficacité opérationnelle accrue, sur la compétitivité et le caractère distinctif de nos produits et de notre offre de service, de même que sur une capitalisation et un rendement adéquats.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTIF

Sous la présidence de M^{me} Sylvie St-Pierre Babin, les treize membres du Conseil et de ses différents comités (exécutif, placements, vérification et déontologie) se sont réunis à 35 reprises en 2006. Au cours de l'année, trois postes d'administrateurs sont devenus vacants à la suite du décès de M. Marc-André Paradis et du départ de MM. Charles B. Matheson et André Marcheterre. Deux de ces postes ont été comblés par M^{me} Ursula Menke et M. Réal Sureau. L'autre poste sera comblé en début d'année.

En plus de veiller au respect de la mission et des valeurs de l'entreprise, les membres du Conseil ont assuré un suivi rigoureux de l'état d'avancement des grandes orientations stratégiques. Ils ont aussi procédé à l'étude et à l'approbation des budgets et des états financiers et se sont penchés sur plusieurs dossiers importants comme les règles de gouvernance, la gestion des risques, le programme de gestion de la relève pour l'ensemble des cadres, la planification de la main-d'œuvre de même que la sélection du nouveau président et chef de l'exploitation.

En ce qui a trait à la gestion des risques, le Conseil a poursuivi ses travaux en ce domaine et révisé les mécanismes de contrôle mis en place pour gérer les risques dans l'ensemble de l'organisation, notamment en analysant ceux des filiales Sigma Assistel et Gestion SFL. Le Conseil a également élaboré un plan de continuité des affaires dans l'éventualité d'une pandémie de grippe aviaire. Enfin, il a adopté ou révisé plusieurs politiques régissant les activités de la Compagnie, ses ressources humaines et sa conformité aux pratiques de gestion saine et prudente.

Par ailleurs, dans un souci de perfectionnement de leurs connaissances, les membres du Conseil d'administration ont reçu au cours de l'année différentes formations sur des sujets et enjeux liés à l'industrie des services financiers. Ils sont ainsi mieux outillés pour assumer leurs responsabilités et contribuer à une gestion saine et prudente de l'entreprise.

LA PERFORMANCE DE TOUTE UNE ÉQUIPE

Les résultats de la dernière année n'auraient pu être atteints sans l'engagement de nos quelque 9 000 employés, représentants et partenaires qui, jour après jour, mettent leur savoir-faire au service de notre mission d'entreprise. Nous les en remercions.

Merci également aux dirigeants du Mouvement des caisses Desjardins et aux membres de notre Conseil d'administration pour leur appui constant. Aux administrateurs dont le mandat a pris fin en cours d'année, nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour leur participation active aux travaux du Conseil. Nous souhaitons également la bienvenue à ceux qui ont pris la relève et leur souhaitons un mandat des plus fructueux.

Nos remerciements vont aussi aux membres du comité de direction qui ont su motiver leurs équipes de gestionnaires et leurs employés pour qu'ils adhèrent avec détermination et enthousiasme aux objectifs de notre nouveau plan stratégique.

L'année 2006 a été marquée par le départ de M. François Joly qui, après dix ans comme président et chef de l'exploitation, a choisi de prendre sa retraite. Par son leadership éclairé et inspirant, respectueux de la mission et des valeurs de l'entreprise et du Mouvement des caisses Desjardins, il a permis à Desjardins Sécurité financière de se hisser au rang des plus importantes compagnies canadiennes d'assurance de personnes. Nous lui en sommes grandement reconnaissants. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans cette nouvelle étape de vie.

Lors des travaux d'élaboration de notre plan stratégique 2006-2008, nous nous étions fixé des objectifs ambitieux. Notre performance globale et celle de chacun de nos secteurs d'affaires en 2006 pavent la voie à d'autres belles réalisations pour les années à venir. Ces résultats confirment, hors de tout doute, notre capacité de réaliser notre plan au bénéfice de nos actionnaires ultimes, les caisses Desjardins, et des quelque cinq millions de Canadiens qui comptent sur nous pour assurer leur sécurité financière; nous les remercions pour la confiance qu'ils nous témoignent jour après jour.

Original signé par

Alban D'Amours
Chef de la direction

Original signé par

Richard Fortier
Président et chef de l'exploitation

RAPPORT DE GESTION

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2006-2008

CE QUE NOUS SOMMES

Au quatrième rang des assureurs de personnes au Canada et au premier rang au Québec pour ce qui est des primes, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, constitue une force vive dans l'industrie de l'assurance de personnes et des services financiers au Canada.

Nous sommes une entité du Mouvement des caisses Desjardins, une institution financière coopérative qui se classe au sixième rang des institutions financières canadiennes en ce qui a trait à l'actif (plus de 135,1 milliards de dollars) et qui compte près de 40 000 personnes à son service.

Nous offrons aux particuliers, groupes et entreprises une combinaison adaptée de protections d'assurance vie et santé de même que des régimes d'épargne novateurs qui procurent à nos clients la tranquillité d'esprit à toutes les étapes de leur cycle de vie, tant avant que pendant la retraite.

NOTRE VISION

EN S'APPUYANT SUR L'INTÉGRATION ET LE PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS, NOUS VOULONS

- être reconnu à titre d'acteur important de notre industrie au niveau canadien et comme un manufacturier qui offre des avantages distinctifs;
- développer et offrir à nos clients, de façon proactive, des produits et des services qui se démarquent par le rapport qualité/prix ainsi que par la simplicité de l'offre et la facilité transactionnelle;
- optimiser notre relation privilégiée avec le réseau des caisses Desjardins et développer des liens plus étroits avec nos partenaires et clients;
- développer nos deux secteurs d'excellence : le développement et la gestion du produit, ainsi que le service aux clients et aux partenaires de distribution;
- mettre l'accent sur l'efficacité opérationnelle et miser sur l'engagement de notre personnel;
- offrir un rendement à la hauteur des attentes de notre actionnaire.

Mise en garde sur les énoncés prévisionnels

Certains des énoncés contenus dans le présent rapport de gestion, notamment les énoncés relatifs aux stratégies ou aux résultats futurs des activités de Desjardins Sécurité financière ainsi que d'autres énoncés dont la réalisation est tributaire de conditions ou d'événements ultérieurs, sont des énoncés prévisionnels. Ces énoncés ont pour objet non pas de renseigner sur des faits passés, mais de faire état des attentes, des estimations et des prévisions de Desjardins Sécurité financière en ce qui touche les événements futurs.

Les énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport de gestion ne constituent pas une garantie de résultat et mettent en cause des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats futurs de Desjardins Sécurité financière pourraient différer de ceux qui sont présentés dans les énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport de gestion en raison, notamment, des facteurs traités sous la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport. D'autres facteurs, tels que des changements d'ordre législatif ou réglementaire, l'évolution de la conjoncture économique, les changements technologiques et l'effet de la vive concurrence dans un marché fortement perméable à la mondialisation, peuvent aussi influencer sur la justesse des énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport de gestion.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2006-2008

1. Développer les marchés des membres des caisses Desjardins, de manière accélérée et de façon rentable, en bonifiant l'offre des caisses par une valeur ajoutée d'assurance de personnes, et ce, en partenariat avec le Mouvement des caisses Desjardins

2. Dans les autres marchés au Québec, devenir chef de file en assurance collective et croître plus rapidement que le marché en épargne-retraite collective, en assurance individuelle ainsi qu'en assurance directe. Développer l'épargne individuelle en optimisant le potentiel de SFL, son principal réseau de distribution au Québec.

3. Dans les marchés choisis à l'extérieur du Québec, doubler la part de marché globale, notamment en s'appuyant sur des acquisitions.

4. Être reconnu dans le marché comme un chef de file en assurance santé.

5. Poursuivre l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de tous les secteurs de la Compagnie pour produire des avantages concurrentiels.

6. Équilibrer l'exploitation par la performance globale et durable: satisfaire les membres des caisses et les clients, avec des employés motivés en répondant aux attentes de rendement de l'actionnaire.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2006

- Amélioration de l'accessibilité à l'*Assurance prêt*.
- Remise, dans le cadre du 5^e concours annuel *Gagnez votre maison!*, de nombreux prix en argent parmi les membres ayant adhéré à l'*Assurance prêt*, et ce, dans toutes les régions du Québec.
- Intensification des actions pour promouvoir l'offre systématique de l'assurance crédit aux entreprises membres des caisses.
- Croissance soutenue du volume de primes relativement aux produits distribués aux membres Desjardins par le réseau des caisses.
- Mise en place de l'offre spécialisée en centres financiers aux entreprises (CFE) Desjardins et de l'offre enrichie en gestion des avoirs.
- Révision par Sigma Assisetel de l'offre d'*Assistance routière Desjardins*, ce qui en fait le plus généreux et plus compétitif programme de ce type sur le marché, tout en constituant un levier pour le développement des affaires pour Desjardins et ses composantes.
- Intégration de l'offre de rentes viagères au programme *Vision retraite* destiné aux membres des caisses Desjardins.

- Dans une optique d'amélioration constante des produits d'assurance destinés à la clientèle des particuliers, introduction de *Vie universelle T-100*, l'un des produits les plus concurrentiels sur le marché.
- Le programme *Destination – Prenez votre retraite en main*, destiné aux participants de nos régimes d'épargne-retraite collective en transition vers la retraite, a remporté un prix d'excellence au concours de 2006 de l'Insurance & Financial Communicators Association (IFCA).
- Croissance des primes annualisées supérieure à celle du marché, tant en assurance individuelle que collective.
- Croissance de 10,9 % des primes en assurance directe.
- Développement d'une nouvelle offre en ligne de l'*Assurance voyage*.

- Réalisation de près de 70 % des nouvelles ventes d'assurance à l'extérieur du Québec.
- Obtention du contrat d'assurance collective des fonctionnaires et retraités du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Acquisition de certains actifs de Groupe financier Performa, un cabinet de courtage en épargne-retraite collective dont plus de 90 % des actifs en fonds communs de placement sont à l'extérieur du Québec. Intégration réussie de ce groupe à nos opérations.
- Percée dans les communautés culturelles de l'Ouest canadien par le biais d'une entente d'affaires avec un important agent général.
- Intégration de l'offre d'assurance de personnes dans le nouveau système bancaire des caisses de l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario et déploiement des efforts pour systématiser l'offre de l'assurance crédit et d'*Assurance vie-épargne* aux membres de ces caisses.
- Entente de gratuité en *Assurance voyage* avec un important transporteur canadien.

- En assurance collective, déploiement à l'échelle nationale de l'offre – Parcours assurance santé – permettant aux adhérents qui quittent un emploi ou qui partent à la retraite de continuer à bénéficier d'une protection santé.
- En assurance individuelle, amélioration du produit soins de longue durée: *Autonomie* en offrant la possibilité d'étaler les primes sur une période de vingt ans et mise en marché d'un ensemble de protections d'assurance maladies graves pour enfants.

- Réalisation de la première phase du projet *Portrait client* qui permettra de colliger dans un même fichier toute l'information concernant un client dans le respect de la vie privée de ce dernier.
- Implantation d'un nouveau système pour administrer les contrats en épargne-retraite collective permettant de mieux répondre à l'évolution des besoins de nos clients.
- Amélioration continue des systèmes administratifs.
- Introduction dans plusieurs secteurs administratifs d'outils de travail plus conviviaux et plus efficaces, en utilisant de nouvelles technologies web.
- Mise en place à l'intention des clients de nouvelles fonctionnalités de commerce électronique, notamment pour la transmission de données relatives à leur contrat d'assurance collective.

- Plus de 90 % des répondants à un sondage portant sur le traitement des prestations en assurance collective trouvent la démarche simple et le règlement conforme aux dispositions du régime.
- Les résultats d'un sondage de mobilisation effectué auprès des employés permettent à l'entreprise d'accéder à la zone des employeurs de choix.
- Le taux de rendement de l'avoir de l'actionnaire s'élève à 20,7 %, un des meilleurs taux de l'industrie des services financiers.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE ET DES PERSPECTIVES

INDUSTRIE ET TENDANCES DU MARCHÉ

Alors que certaines compagnies d'assurance canadiennes lorgnent du côté de l'Asie pour assurer leur croissance, plusieurs autres de taille intermédiaire, dont Desjardins Sécurité financière, concentrent leurs efforts pour accroître leurs parts de marché dans l'ensemble du Canada. Pour atteindre leurs objectifs, ces entreprises doivent parfaire leur connaissance des marchés pour cibler les plus prometteurs et adapter leurs offres aux attentes et besoins particuliers des clientèles ciblées.

En raison du vieillissement de la population, des progrès de la médecine et d'une moins grande confiance quant à la capacité des gouvernements d'acquitter pleinement leurs responsabilités actuelles à l'égard des systèmes publics de santé, les consommateurs recherchent davantage des protections dont ils pourront bénéficier de leur vivant. C'est ce qui explique que la croissance des affaires en assurance santé, tant individuelle que collective, continue d'être plus importante que celle des protections en assurance vie. Les *baby-boomers*, en particulier, désirent maintenir leur qualité de vie, en cas de maladie grave ou de perte d'autonomie. Les assureurs développent donc de nouveaux produits pour répondre à ces besoins évolutifs des consommateurs.

Toujours dans le domaine de la santé, l'Arrêt Chaoulli de la Cour suprême en juin 2005, a donné lieu en 2006 à un débat sur la place du privé en santé. Visé spécifiquement par le plus haut tribunal canadien, le gouvernement du Québec a donné suite au jugement par des mesures afin de réduire les temps d'attente pour des soins. Parmi celles-ci, la possibilité pour un patient de recourir à une assurance privée pour des services dispensés par des médecins non participants au régime public. Ce recours se limite cependant aux remplacements de hanches et de genoux et aux chirurgies de la cataracte.

Pour l'industrie des services financiers, le départ à la retraite des *baby-boomers* entraîne aussi une nouvelle occasion d'affaires : le décaissement des fonds qu'ils ont accumulés en prévision de cette nouvelle étape de leur vie. Dans ce marché, on observe une spécialisation qui tient compte des tendances démographiques et des attentes élevées des *baby-boomers* en ce qui a trait à leur sécurité financière. Cette spécialisation se traduit notamment par de nouvelles approches en matière de conseil et d'outils d'aide à la distribution et par le développement de nouveaux produits hybrides associant rentes et investissement. En tant qu'entité du Mouvement, Desjardins Sécurité financière

met à profit ses compétences manufacturières pour contribuer à l'offre de décaissement de Desjardins en lui apportant une caractéristique distinctive, propre à son rôle d'assureur.

Dans le marché de l'accumulation, plusieurs firmes de fonds communs de placement préparent le terrain pour attirer des consommateurs avec de nouveaux programmes de répartition d'actifs. C'est dans cet esprit qu'elles offrent aux *baby-boomers* des solutions de placement plus simples, les soulageant ainsi du fardeau de veiller activement à la répartition des actifs de leurs portefeuilles. Les fonds « cycles de vie » sont en tête de liste de ces nouveaux programmes. Les assureurs de personnes ont pénétré ce marché récemment, en offrant ce type de fonds à l'intérieur de leurs régimes de retraite.

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

FAITS MARQUANTS 2006

C'est au chapitre du développement pancanadien et, par conséquent, en lien avec une de nos orientations stratégiques, que nous avons enregistré deux de nos faits les plus marquants de l'année.

- Nous avons conclu le plus important contrat d'assurance collective de notre histoire, réussissant ainsi une percée spectaculaire dans l'Est du Canada. À la suite d'un appel d'offre, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador nous a en effet attribué le contrat d'assurance collective couvrant ses quelque 25 000 employés et 11 000 retraités.
- Nous avons renforcé notre capacité de distribution par l'acquisition en juin 2006 de Groupe financier Performa, un cabinet de courtage en épargne-retraite collective dont plus de 90 % des actifs sous gestion en fonds communs de placement sont pour des clients résidant à l'extérieur du Québec.

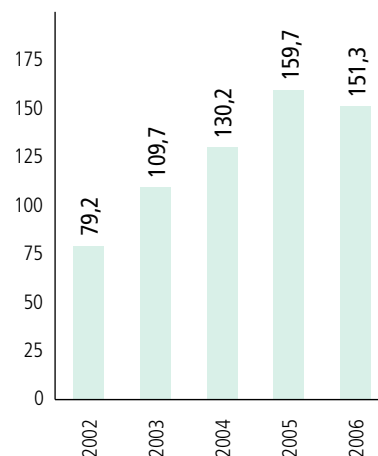
SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Desjardins Sécurité financière présente ses résultats d'exploitation et les données comparatives sur une base consolidée. Ils incluent les résultats de ses filiales dont Sigma Assistel inc., Gestion SFL inc. et ses filiales Optiassurance inc. et Desjardins Sécurité financière Investissements Inc.

BÉNÉFICE NET

Pour une deuxième année consécutive, le bénéfice net de Desjardins Sécurité financière franchit la barre des 150 M\$. En 2006, le bénéfice net atteint 151,3 M\$. Ce résultat marque une baisse de 5,3 % par rapport à la performance réalisée en 2005 alors que le bénéfice net avait atteint 159,7 M\$ (154,4 M\$ pour les activités poursuivies). Rappelons toutefois que les résultats de 2005 avaient bénéficié des effets exceptionnels d'un renversement de provisions pour pertes d'un montant de 10,1 M\$ découlant du règlement de prêts improductifs et d'un gain sur disposition d'activité aux Bahamas s'élevant à 5,3 M\$.

ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE NET
(en M\$)

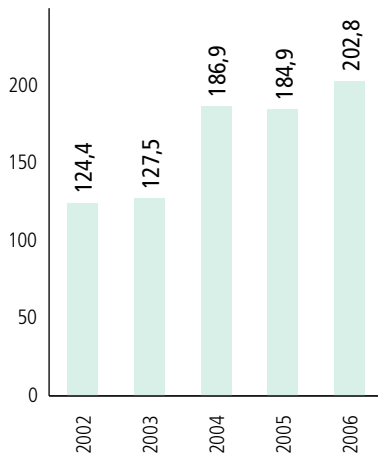


La part du bénéfice net attribuable à l'actionnaire s'élève à 145,8 M\$, soit 5,8 M\$ de moins qu'en 2005. Malgré cette baisse, la Compagnie continue de contribuer de façon soutenue à la rentabilité du Mouvement des caisses Desjardins. Au terme de l'exercice de 2006, ce dernier a déclaré des excédents cumulés avant ristournes aux membres de 988 M\$.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Le bénéfice d'exploitation de 2006 s'élève à 202,8 M\$, soit 9,7 % de plus qu'en 2005 alors qu'il atteignait 184,9 M\$. Les résultats techniques de 2006 contribuent de façon importante à la rentabilité des produits. L'année 2005 avait aussi été très favorable à ce chapitre mais des renforcements de réserves importants avaient aussi été effectués.

ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE D'EXPLOITATION
(en M\$)



RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le résultat enregistré par Desjardins Sécurité financière permet de dégager un rendement de l'avoir de l'actionnaire de l'ordre de 20,7 %, comparativement à 24,9 % en 2005. Il demeure encore cette année un des meilleurs taux de rendement dans l'industrie des services financiers.

ACTIF SOUS GESTION ET SOUS ADMINISTRATION

À la fin de l'exercice financier 2006, l'actif total sous gestion et sous administration de la Compagnie s'élève à 19,9 G\$ comparativement à 20,4 G\$ en 2005. Cette baisse est imputable à des modifications apportées aux modalités contractuelles de gestion des actifs du Régime de rentes du Mouvement Desjardins par le Comité de retraite de ce régime. Les sommes ainsi transférées et qui étaient incluses dans les fonds distincts représentaient 3,5 G\$ au 31 décembre 2005. La Compagnie continue toutefois d'assumer son rôle en ce qui concerne l'administration de ce régime et d'offrir divers services liés à sa gestion. En excluant ce transfert, l'actif sous gestion et sous administration montre une hausse de 17,8 % par rapport à l'année précédente. L'acquisition de Groupe financier Performa contribue à cette augmentation.

CROISSANCE DES VENTES ET DES PRIMES

En ce qui concerne la croissance globale des affaires, le revenu de primes d'assurance et de rentes enregistre une hausse de 6,0 % pour s'établir à 2 438,4 M\$ par rapport à 2 300,3 M\$ en 2005.

Les primes nettes d'assurance affichent une croissance de 8,4 % par rapport à 2005, atteignant 2 065,7 M\$. Au Québec, la croissance globale des primes pour tous les secteurs d'affaires a été de 6,0 %. Dans les autres provinces canadiennes, la croissance de 16,5 % provient essentiellement des primes d'assurance collective. Les ventes d'assurance ont enregistré une très forte croissance en 2006, atteignant 234,0 M\$ par rapport à 129,0 M\$ en 2005. Cette excellente performance résulte principalement de la signature de contrats majeurs en assurance collective.

Le secteur de l'épargne a connu, au chapitre des ventes et des nouveaux dépôts, une croissance de 4,7 % en 2006. L'épargne individuelle affiche une croissance de 10,5 %. L'engouement des investisseurs canadiens pour les fonds communs de placement se poursuit toujours. Quant à l'épargne collective, les ventes de 290,6 M\$ sont légèrement inférieures à celles réalisées en 2005.

PERSPECTIVES 2007

L'année 2006 marque la première phase du plan stratégique triennal de Desjardins Sécurité financière. Les résultats sont stimulants.

À titre d'assureur de personnes du Mouvement des caisses Desjardins, nous poursuivons notre collaboration au développement de ce dernier, mettant à son profit notre expertise d'assureur de personnes en matière de protections d'assurance vie et santé individuelles, d'assurance crédit ou de solutions de retraite. Souscrivant à l'objectif de développement pancanadien du Mouvement, nous continuerons d'élargir l'offre de certains de nos produits de concert avec ceux d'autres composantes de Desjardins et nous concluerons des ententes avec des partenaires externes. Par ailleurs, l'offre des services d'assistance téléphonique en santé dispensés par notre filiale Sigma Assistel inc. sera revue et renforcée afin de mieux répondre aux nouvelles tendances démographiques, législatives et dans les modes de vie observées au cours des dernières années.

En ce qui concerne notre offre de service en assurance individuelle, assurance collective et épargne par l'intermédiaire d'autres réseaux de distribution, nous consoliderons notre présence au Québec et nous poursuivons notre percée dans des marchés ciblés ailleurs au Canada.

À cet effet, l'acquisition de Groupe financier Performa, qui a déjà porté fruit, nous incite à demeurer proactif dans l'analyse des occasions d'acquisitions ou d'alliance dans les marchés choisis. En ce qui a trait à l'assurance directe, nous ferons évoluer notre offre de service afin de favoriser le développement des affaires dans de nouveaux marchés.

Nous poursuivons nos initiatives visant l'amélioration de notre efficacité opérationnelle dans tous nos secteurs. Nous continuerons de doter ces derniers d'outils de travail efficaces et conviviaux et nous poursuivons la refonte de nos processus dans les zones porteuses de gains d'efficacité.

Par ailleurs, nous continuerons de développer nos secteurs d'excellence, soit le développement et la gestion du produit et le service aux clients et aux partenaires de distribution. Pour ce faire, nous mettrons l'accent sur l'optimisation du rapport risque/rendement/coût du produit de façon à répondre aux besoins du client. De plus, nous proposerons à nos partenaires de distribution des façons de faire efficaces, adaptées à leurs besoins d'affaires.

Enfin, nous miserons sur un avantage distinctif naturel pour une composante du Mouvement des caisses Desjardins, soit l'accompagnement du client vers la sécurité financière. Il s'agit d'une façon d'être et d'agir avec nos clients et nos partenaires caractérisée par une approche humaine et globale de leurs besoins.

ANALYSE SECTORIELLE

Les tableaux sur les parts de marché de Desjardins Sécurité financière en assurance collective, en assurance individuelle et en épargne publiés dans cette section sont tirés d'une analyse des états annuels 2005 déposés auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) et de l'Autorité des marchés financiers (Québec). Les données pour l'année 2006 ne seront disponibles qu'au cours du 2^e semestre de 2007.

ASSURANCE COLLECTIVE

ACTIVITÉS ET PRODUITS OFFERTS

Le secteur de l'assurance collective comprend deux domaines d'activité : 1) les régimes d'assurance offerts aux groupes et aux entreprises et 2) les régimes d'assurance offerts par le biais des institutions financières, dont les caisses Desjardins.

D'une part, nous offrons aux groupes et aux entreprises des régimes collectifs d'assurance vie, d'assurance salaire de courte et de longue durée, d'assurance médicaments et soins complémentaires de santé, d'assurance frais dentaires et soins visuels et d'assurance voyage. Tous ces régimes collectifs se distinguent par leur qualité, leur souplesse ainsi que par le service personnalisé offert à

leurs preneurs et participants. Ces régimes sont disponibles partout au Canada par l'entremise de représentants en assurance collective, de courtiers et de firmes d'actuaire-conseils. Nous maintenons en outre des bureaux de vente dans toutes les régions du pays afin d'offrir l'accessibilité la plus grande possible à nos produits et services.

D'autre part, nous offrons des régimes collectifs d'assurance vie et invalidité associés à un prêt (assurance crédit) ainsi que d'assurance vie liés à un dépôt (assurance vie-épargne) par le biais d'institutions financières, particulièrement les caisses Desjardins, les succursales de la Desjardins Credit Union, les caisses francophones de l'Ontario et autres Credit Unions au Canada.

À l'échelle canadienne, Desjardins Sécurité financière a conservé sa 4^e position en 2005 en assurance vie collective grâce à une croissance de 5,3 % de son volume de primes. Elle s'est également maintenue au 4^e rang en assurance santé, enregistrant une hausse de 8,4 % du volume de primes et une augmentation de 0,1 % de part de marché.

Au Québec, elle a conservé le 1^{er} rang en assurance vie collective, occupant 29,9 % du marché, soit près de 12,3 % de plus que son plus proche concurrent.

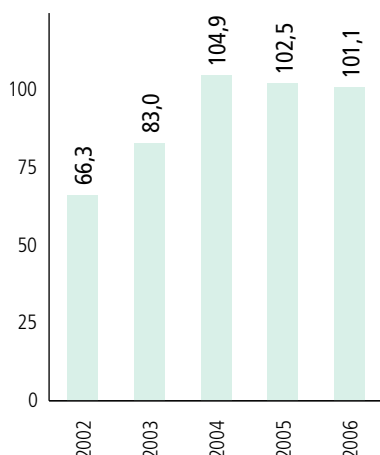
PARTS DE MARCHÉ DE DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE EN ASSURANCE COLLECTIVE

	Rang	Part de marché %	Primes souscrites M\$
Canada			
Vie collective			
2006			382,7
2005	4 ^e	8,0	360,6
2004	4 ^e	8,1	342,5
Santé collective			
2006			1 359,6
2005	4 ^e	9,7	1 228,4
2004	4 ^e	9,6	1 133,7
Québec			
Vie collective			
2006			315,1
2005	1 ^{er}	29,9	302,2
2004	1 ^{er}	29,4	287,5

RÉSULTATS 2006

Le bénéfice net du secteur de l'assurance collective franchit le cap des 100 M\$ pour une troisième année de suite atteignant 101,1 M\$, en léger recul de 1,4 M\$ sur le résultat de 2005.

ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE NET SECTORIEL EN ASSURANCE COLLECTIVE (en M\$)



Malgré une détérioration de l'expérience dans certaines protections d'assurance santé, les résultats techniques ont permis de dégager des gains d'expérience intéressants. De bons revenus de placement ainsi qu'une combinaison d'autres facteurs ont produit un gain d'intérêt qui contribue également à nos résultats.

CROISSANCE DES VENTES ET DES PRIMES

Les ventes réalisent un bond exceptionnel en 2006, totalisant 195,6 M\$, ce qui représente plus du double des ventes de 95,2 M\$ enregistrées l'an dernier. La croissance la plus marquée provient des groupes de 1 000 adhérents et plus alors qu'elle se situait davantage dans le segment des PME en 2005. À elles seules, les ventes effectuées à l'extérieur du Québec atteignent 154,8 M\$, comparativement à 65,7 M\$ l'année précédente. Les contrats en assurance pour les groupes et les entreprises octroyés à Desjardins Sécurité financière par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et plusieurs autres

supérieurs à 1 million de dollars, tant dans les Maritimes, qu'en Ontario et dans l'Ouest du pays contribuent à la forte croissance de la Compagnie à l'extérieur du Québec.

Les primes d'assurance collective, incluant un équivalent de primes pour les groupes administrés (SAS), ont totalisé 1 745,3 M\$ par rapport à 1 593,7 M\$ en 2005. Cette remarquable croissance de l'ordre de 9,5 % par rapport à l'année précédente est notamment attribuable à l'adhésion de plusieurs groupes de grande taille. Par ailleurs, les primes liées à l'assurance crédit sont en hausse de 6,7 % par rapport à 2005. Le volume total de crédit assuré, tant en assurance prêt vie qu'en assurance prêt invalidité, demeure en hausse.

FAITS SAILLANTS 2006

En assurance collective, Desjardins Sécurité financière a connu une année record en ce qui a trait à la croissance nette des affaires. Soulignons qu'au cours des cinq dernières années, dans le contexte de très vive concurrence du marché, le taux de croissance annuel composé de l'en vigueur de l'assurance pour les groupes et les entreprises a maintenu un fort taux de croissance. L'en vigueur, qui se chiffrait à 29,2 G\$ en 2001 est passé à 47,9 G\$ en 2006. Dans ce secteur d'activité, nous occupons le 2^e rang des assureurs au Québec et le 4^e rang au Canada où notre part de marché est passée de 4,7 % à 4,9 % de 2003 à 2005. (Source : Fraser Group : *Group Universe Report* 2005).

Mise en place en janvier 2006, la structure nationale en assurance pour les groupes et les entreprises a permis de fusionner l'ensemble des forces réparties à la grandeur du Canada, d'harmoniser les processus d'affaires, de tenir compte des spécificités régionales et d'être reconnu comme un assureur national dans le marché. Au chapitre du développement de l'offre auprès des groupes et entreprises, nous avons procédé au lancement national de *Parcours assurance santé*, un programme qui permet aux adhérents qui quittent un emploi ou qui partent à la retraite de continuer à bénéficier d'une protection santé. Nous nous sommes en outre positionnés relativement à l'offre des régimes flexibles, afin de pouvoir l'adapter à l'ensemble des besoins. Par ailleurs, nous avons poursuivi le développement des

fonctionnalités en commerce électronique, dont le service de dépôt direct et d'avis électronique conçu pour répondre aux attentes des adhérents à nos régimes d'assurance collective. Enfin, le programme d'aide aux employés a été amélioré par l'ajout de nouveaux services d'aide à l'entreprise et de nouveaux services pour les adhérents, dont un nombre illimité de consultations téléphoniques. Au chapitre de l'efficacité opérationnelle, une nouvelle phase d'automatisation de notre système administratif en assurance collective a été réalisée.

La croissance soutenue du volume de primes pour les produits distribués aux membres Desjardins par le réseau des caisses s'est poursuivie. En assurance crédit, nous avons bonifié notre offre de l'*Assurance prêt* en y jumelant l'*Assistance routière Desjardins*. Nous avons aussi déployé une équipe de vente pour l'offre de l'assurance crédit auprès des *credit unions*. De plus, nous avons accentué nos efforts en vue de promouvoir l'offre systématique de l'assurance crédit aux membres entreprises. Par ailleurs, l'*Assurance marge de crédit* a connu une hausse de primes de 27,9 % en 2006 par rapport à 2005 en raison notamment de la simplification du processus d'adhésion.

PERSPECTIVES 2007

Au chapitre de l'offre de service aux groupes et entreprises, les travaux menés en 2006 en vue de faciliter l'administration des régimes flexibles ont porté fruit. La technologie mise en place nous donnera des assises solides pour être en mesure de répondre plus efficacement à la demande accrue de tels régimes en 2007. Nous allons poursuivre l'amélioration du *Programme de mieux-être*, un nouveau concept regroupant divers avantages liés à la santé déjà offerts à nos clients, mais auxquels pourraient se greffer de nouveaux services. Par ailleurs, nous veillerons à conserver un degré élevé de satisfaction des preneurs et des assurés à l'égard des services que nous leurs dispensons.

En matière d'assurance crédit, nous continuerons à innover en adaptant notre offre aux différents canaux émergents dans ce secteur d'activité. De plus, nous poursuivrons nos efforts afin de développer le marché de l'assurance crédit auprès des entreprises membres de Desjardins.

ÉVOLUTION DES PRIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE PAR RÉSEAU DE DISTRIBUTION

(en M\$)

	2006	2005	2004	2003	2002
Distribuées aux membres du Mouvement des caisses Desjardins	481,6	452,3	424,6	398,9	377,2
Autres réseaux de distribution	1 209,9	1 090,6	1 007,4	917,5	797,0
Groupes administrés (SAS)	53,8	50,8	54,3	46,7	34,6
Total primes administrées	1 745,3	1 593,7	1 486,3	1 363,1	1 208,8

ASSURANCE INDIVIDUELLE

ACTIVITÉS ET PRODUITS OFFERTS

En assurance individuelle, Desjardins Sécurité financière répond aux besoins des particuliers et des travailleurs autonomes de même qu'à ceux des employés des petites entreprises en matière de planification financière et de produits de sécurité financière. Les trois types usuels de produits sont offerts à ces clientèles : l'assurance permanente, l'assurance vie temporaire et l'assurance vie universelle. En matière d'assurance santé, nous fournissons également une gamme complète de protections, dont l'assurance maladies graves et l'assurance soins de longue durée. D'autres protections, telles que l'assurance soins de santé complémentaires, l'assurance invalidité de courte ou de longue durée, l'assurance accident, l'assurance frais dentaires et l'assurance soins de la vue sont aussi disponibles.

Ces produits et services sont notamment distribués au Québec par plus de 750 représentants partenaires qui œuvrent au sein du réseau des 13 centres financiers SFL et, dans les autres provinces, dans celui des 19 centres financiers de Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant, de même que par des courtiers à la grandeur du Canada et enfin, par les quelque 283 conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins.

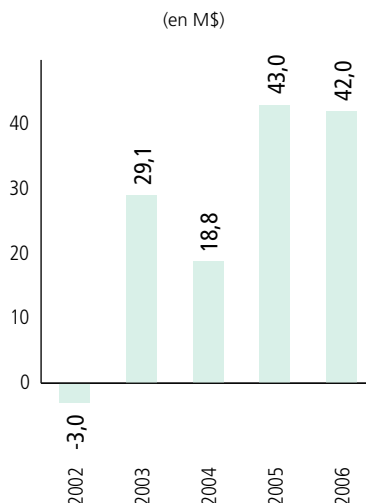
Par ailleurs, certains de nos produits sont commercialisés par une approche de distribution directe avec ou sans l'endossement de partenaires, comme l'Assurance vie 50+, l'Assurance voyage et l'Assurance accident de personnes.

En 2005, Desjardins Sécurité financière a maintenu sa part du marché canadien en assurance vie individuelle par rapport à 2004 et a enregistré une croissance des primes de l'ordre de 2,4 %. En assurance santé individuelle, la Compagnie a également maintenu sa part de marché tout en augmentant son volume de primes de plus de 7,7 %. Au Québec, Desjardins Sécurité financière a enregistré une croissance de primes d'assurance vie individuelle de 3,8 % en 2005 et a maintenu sa part de marché.

RÉSULTATS 2006

Après avoir plus que doublé en 2005 pour atteindre 43,0 M\$ comparativement à 18,8 M\$ l'année précédente, le bénéfice net en assurance individuelle dépasse encore les 40 M\$ en 2006. Il s'établit à 42,0 M\$, en légère baisse de 2,3 %.

ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE NET SECTORIEL EN ASSURANCE INDIVIDUELLE



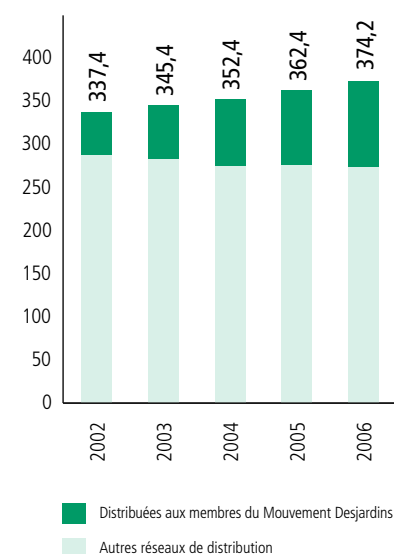
Les gains d'expérience demeurent importants en 2006 malgré une détérioration de l'expérience de certaines catégories de polices. La croissance des primes et la composition différente dans les ventes de nos produits entraînent une augmentation des drains à l'émission compensée par d'importants gains provenant des bons résultats des placements.

CROISSANCE DES VENTES ET DES PRIMES

Les ventes d'assurance individuelle affichent une augmentation de 4,6 M\$ pour atteindre 38,4 M\$. La croissance provient en partie des actions déployées à l'extérieur du Québec, où les centres financiers affichent une augmentation de 26,1 % des ventes en assurance individuelle. Par ailleurs, les ventes effectuées par les conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins se chiffrent à 15,5 M\$, en hausse de 12,3 %.

ÉVOLUTION DES PRIMES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE PAR RÉSEAU DE DISTRIBUTION

(en M\$)



PARTS DE MARCHÉ EN ASSURANCE INDIVIDUELLE

	Rang	Part de marché %	Primes souscrites M\$
Canada			
Vie individuelle			
2006			381,6
2005	7 ^e	3,5	370,8
2004	7 ^e	3,5	362,2
Santé individuelle			
2006			63,5
2005	9 ^e	3,5	57,1
2004	9 ^e	3,5	53,0
Québec			
Vie individuelle			
2006			267,3
2005	5 ^e	9,5	257,2
2004	5 ^e	9,5	247,9

En assurance individuelle, le volume de primes est de 374,2 M\$, en hausse de 11,8 M\$ par rapport à 2005. Cette croissance découle notamment de l'augmentation de 16,9 % du nombre de contrats en vigueur vendus par les conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins. De plus, le volume de primes pour les produits commercialisés par le mode de distribution sans intermédiaire, comme l'Assurance voyage et l'Assurance vie 50+, montre une croissance de 8,3 % pour s'établir à 52,5 M\$.

FAITS SAILLANTS 2006

Au chapitre de l'offre de produits et services d'assurance de personnes offerts aux membres des caisses Desjardins par les conseillers en sécurité financière attirés des caisses, nous continuons d'enregistrer une augmentation du volume de primes. La prime moyenne des contrats vendus a connu une progression de près de 22,9 % depuis deux ans. Afin de favoriser la croissance de ce marché, nous avons intensifié nos activités de recrutement et de formation de conseillers en sécurité financière; ces derniers étaient au nombre de 283 à la fin de 2006. Par ailleurs, nous poursuivons le renforcement de notre offre en assurance santé. À cet effet, nous avons mis à la disposition de nos conseillers en sécurité financière des solutions *Autonomie* pour les soins de longue durée, avec options de paiement à vie ou sur une période de vingt ans.

En ce qui concerne l'offre de service aux particuliers par nos autres réseaux de distribution, nous avons mis à la disposition de notre force de vente deux nouveaux produits qui nous permettront de demeurer un des chefs de file en assurance santé: une assurance maladies graves pour enfants qui se veut la plus complète et la mieux adaptée aux besoins évolutifs des familles, et une assurance soins de longue durée payable en vingt versements annuels. Ce produit est particulièrement intéressant pour les *baby-boomers* qui souhaitent avoir terminé le versement de leurs primes dans les années qui suivront leur retraite. D'autre part, nous avons mis en marché un des produits d'assurance vie universelle les plus concurrentiels sur le marché, la *Vie universelle T-100*.

Nous avons révisé la rémunération des centres financiers afin d'optimiser le modèle d'affaires de ces réseaux et d'harmoniser leurs actions à nos objectifs. Du côté du développement pancanadien, nous avons notamment ouvert un nouveau centre financier en Ontario. Par ailleurs, nous avons effectué une percée dans le marché des communautés culturelles de l'Ouest canadien en concluant une entente avec un important agent général, ce qui a contribué à la hausse des ventes en 2006.

Du côté des produits commercialisés par une approche de distribution directe, nous avons connu une croissance importante des primes de l'ordre de 8,3 %. Pour la deuxième année de suite, nous avons mené une campagne de publicité directe télévisuelle pour le produit *Assurance vie 50+* destiné à la clientèle des 50 ans et plus. Nous avons en outre mis en ligne un site relié à ce produit et nous avons établi les bases d'un partenariat avec une importante chaîne de pharmacies en vue de distribuer du matériel d'information relatif à l'*Assurance vie 50+*. Par ailleurs, nous

avons mené des travaux en vue de compléter l'offre d'*Assurance voyage* sur Internet et nous avons poursuivi le développement des fonctionnalités de commerce électronique afin de rendre nos produits encore plus accessibles. Enfin, nous avons revu notre stratégie de mise en marché du produit *Accirance, Assurance accident de personnes* afin de rejoindre plus efficacement les clientèles scolaires et d'élargir le bassin de clientèle à d'autres marchés à fort potentiel, notamment les marchés jeunesse et jeunes familles.

PERSPECTIVES 2007

En ce qui concerne l'offre d'assurance de personnes aux membres des caisses Desjardins par nos conseillers en sécurité financière, nous avons optimisé notre réseau de vente en le segmentant selon le niveau d'expertise demandé par l'offre aux propriétaires d'entreprises dans les centres financiers aux entreprises Desjardins et par l'offre auprès des grands détenteurs et des membres réguliers des caisses. Assorties d'un service encore plus personnalisé auprès des clients actuels du produit *Vision*, ces actions devraient apporter une croissance des ventes en 2007. De plus, nous agirons à titre de partenaire dans le développement d'offres et de stratégies visant à servir les clientèles ciblées par le Mouvement des caisses Desjardins.

Pour ce qui est de l'offre d'assurance de personnes par nos autres réseaux de distribution, l'acquisition de certains actifs de Groupe financier Performa dont les succursales font maintenant affaires sous les noms de Desjardins Sécurité financière Investissements inc. et SFL Placements, nous permettra à la fois de renforcer notre capacité de distribution de produits et de services à l'extérieur du Québec et de développer plus activement le marché anglophone de l'île de Montréal. Nous prévoyons poursuivre dans cette voie en ouvrant de nouveaux centres financiers dans la grande région de Montréal et dans d'autres grandes villes canadiennes.

Du côté des produits commercialisés sans intermédiaire, nous mènerons des travaux afin de compléter l'offre sur Internet et nous ajouterons de nouveaux produits au portefeuille de protections déjà offertes.

ÉPARGNE

ACTIVITÉS ET PRODUITS OFFERTS

Ce secteur d'affaires couvre l'offre d'épargne-retraite pour les particuliers, ainsi que pour les groupes et les entreprises.

À l'intention des particuliers et des travailleurs autonomes, nous proposons un vaste éventail de produits, y compris des placements à rendement garanti, des placements à stratégies multiples ainsi que des fonds distincts et des rentes de retraite. Ces produits d'épargne individuelle sont distribués par l'entremise de notre réseau pancanadien de centres financiers. Des rentes de retraite et des garanties de capital sur certains fonds de placement sont aussi offertes dans les caisses Desjardins au Québec.

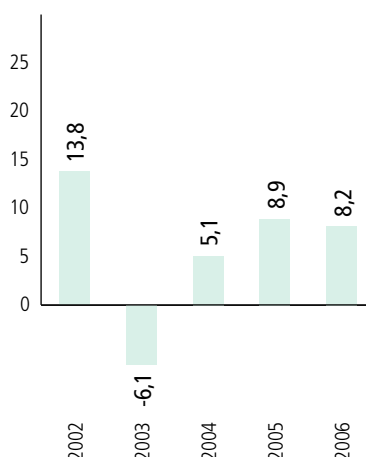
À l'intention des groupes et entreprises, nous offrons une gamme complète de produits collectifs d'épargne-retraite, y compris des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs, des régimes de retraite à cotisations déterminées, des régimes de retraite simplifiés et un choix d'instruments d'investissement spécialisés pour les caisses de retraite à prestations déterminées. Nous proposons également des régimes de participation différée aux bénéficiaires, des régimes de retraite individuels conçus spécialement pour les cadres supérieurs ou les actionnaires d'une entreprise, ainsi que des services de gestion de fonds. Ces régimes peuvent aussi comporter des segments non enregistrés afin de répondre aux besoins des entreprises et de leurs employés. Nos produits d'épargne-retraite collective sont distribués principalement par l'entremise de firmes d'actuaire-conseils et de courtiers spécialisés en avantages sociaux ou en régimes de retraite.

Quant aux entreprises membres des caisses Desjardins, elles peuvent se prévaloir de nos services complémentaires en épargne-retraite collective.

RÉSULTATS 2006

En épargne, les ventes se chiffrent à 1 062,4 M\$, une hausse de 48,0 M\$ qui provient principalement des fonds communs de placement. Le secteur Épargne enregistre un bénéfice net de 8,2 M\$, 0,7 M\$ de moins qu'en 2005.

ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE NET EN ÉPARGNE (en M\$)



VENTES D'ÉPARGNE

(en M\$)

	2006	2005	2004
Épargne collective	290,6	316,1	171,3
Épargne individuelle	254,9	236,6	236,5
Fonds communs de placement	516,9	461,7	344,5
Total	1 062,4	1 014,4	752,3

L'amélioration de la longévité des rentiers entraîne une détérioration de l'expérience de mortalité, ce qui affecte les résultats de 2006. Les revenus de placement continuent de constituer une part importante du bénéfice et permettent d'absorber les drains générés par l'arrivée de groupes importants en rentes servies.

En épargne individuelle, les ventes de produits de rentes enregistrent des hausses, se chiffrant à 140,3 M\$ par rapport à 137,2 M\$ en 2005, ce qui est appréciable dans un contexte de marché qui favorise les ventes de fonds de placement. On a enregistré en 2006, pour une troisième année consécutive, une forte demande pour les produits de fonds distincts. Les ventes à ce chapitre totalisent 114,6 M\$, soit une croissance de 15,3 % par rapport à 2005. La plupart des investisseurs ont privilégié des fonds à long terme, pensant à leurs projets de retraite, ou des fonds étrangers, afin de diversifier leur portefeuille. Chez Desjardins Sécurité financière, les ventes de fonds communs de placement se chiffrent à 516,9 M\$ à la fin de 2006, dépassant de 55,2 M\$ celles de 2005. L'intégration de la force de vente de Groupe financier Performa a contribué à ce résultat.

FAITS SAILLANTS 2006

Sur le plan de l'offre en épargne-retraite collective, nous avons procédé au lancement de *Destination*, un nouveau module intégré du programme d'éducation et de planification *Cap sur l'avenir*, offert exclusivement à nos clients en épargne-retraite collective. *Destination* vise à accompagner les participants qui sont en transition vers la retraite en mettant à leur disposition une gamme élargie de produits, services et outils spécifiquement conçus pour répondre à leurs besoins. Cette nouveauté s'inscrit dans notre volonté de nous distinguer par la qualité de notre offre de service et par l'accompagnement et l'éducation offerts aux promoteurs de régimes et aux participants. Le matériel d'accompagnement de *Destination* a remporté un « Grand prix » dans le cadre

de l'édition 2006 du concours de l'Insurance & Financial Communicators Association (IFCA), une organisation internationale qui regroupe 750 membres provenant de plus de 225 compagnies d'assurance vie et de services financiers d'Amérique du Nord.

Toujours en épargne-retraite collective, nous avons intégré l'offre de rentes viagères au programme *Vision retraite* destiné aux membres des caisses Desjardins qui approchent l'âge de la retraite ou qui l'ont atteint. Nous avons développé à leur intention des outils de simulation du revenu à la retraite. Grâce à cette intégration de notre offre de rentes viagères à l'offre des caisses, le réseau des caisses Desjardins est bien positionné pour se distinguer sur ce marché en pleine croissance.

Enfin en épargne individuelle, pour continuer à développer le marché du courtage et celui des caisses, nous avons amorcé un projet de refonte des fonds distincts avec l'introduction de nouveaux portefeuilles et la création d'un partenariat avec les Fonds NordOuest. Nous proposons aussi une nouvelle offre innovatrice en matière de régimes individuels. De plus, nous avons introduit un simulateur de revenu de retraite pour les conseillers de nos centres financiers. En plus de favoriser une meilleure relation conseil entre les représentants et leurs clients, cet outil permettra à la Compagnie de mieux se positionner dans le marché grandissant du décaissement.

PERSPECTIVES 2007

En épargne-retraite collective, nous poursuivons le déploiement du programme et du centre d'éducation *Cap sur l'avenir*. Par ailleurs, nous introduisons de nouvelles options et de nouveaux programmes d'investissement à notre portefeuille actuel. En outre, nous optimiserons les outils de commerce électronique du centre de gestion intégrée de la retraite. Nous maximiserons de plus nos efforts en vue de soutenir le réseau des caisses Desjardins dans son appropriation de l'offre de rentes et nous poursuivons nos travaux de recherche et de développement pour doter ce réseau d'une offre distinctive. Enfin, nous envisageons la possibilité de proposer bientôt un nouveau programme d'investissements «cycle de vie» à l'intérieur des régimes de retraite.

En épargne individuelle, nous poursuivons le processus de refonte de l'offre en fonds distincts en introduisant de nouvelles options et de nouvelles garanties innovatrices. Nous entendons également poursuivre la mise en place d'initiatives visant à faire de Desjardins Sécurité financière un manufacturier de choix pour les réseaux de distribution dans le marché du décaissement.

PLACEMENTS

PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Structure du portefeuille

Desjardins Sécurité financière a comme objectif de gérer avec prudence le rapport risque-rendement, de contrôler et de réduire les risques de placements en tenant compte de divers facteurs comme la qualité, la concentration, les devises, les échéances et les garanties. Les choix quant aux types de placements sont effectués en maintenant un équilibre entre la rentabilité et les risques liés au portefeuille. Cette rigueur dans

la gestion des fonds confiés par nos assurés, déposants et clients est appliquée malgré le contexte de taux d'intérêt bas qui perdure et de la forte compétition pour la recherche de placements à valeur ajoutée.

La majorité des placements sont des titres à revenu fixe, reflétant ainsi la structure des passifs de la Compagnie. Un groupe de gestion de l'appariement s'assure que la répartition du portefeuille d'actifs est appropriée et un comité interne révisé cette répartition afin de s'assurer qu'elle permet de rencontrer le rendement souhaité sur les fonds propres tout en minimisant la volatilité des résultats. Le portefeuille de placements de la Compagnie est bien diversifié par catégorie de placements.

Le portefeuille de placements augmente de 833,1 M\$ en 2006, ce qui correspond à une hausse de 7,2 %. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des affaires de la Compagnie.

Titres à revenus fixes

Les portefeuilles combinés des obligations, de l'encaisse et titres du marché monétaire de même que des prêts à terme représentent 70,6 % du portefeuille de placements à la fin de l'exercice, ce qui se traduit par une augmentation de 81,6 M\$ par rapport à 2005. La qualité du portefeuille obligataire est demeurée élevée en 2006. La portion cotée du portefeuille d'obligations s'élevait à 7 451,4 M\$ à la fin de l'exercice, soit 99,9 % du portefeuille d'obligations. Les obligations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

(en M\$, sauf indication contraire)

	2006		2005		2004	
Obligations	7 458,3	60,5 %	7 337,2	63,7 %	6 585,3	68,2 %
Prêts à terme *	344,5	2,8 %	274,1	2,4 %	150,5	1,6 %
Prêts hypothécaires	2 089,1	16,9 %	1 896,7	16,5 %	1 832,1	19,0 %
Biens immobiliers	487,6	3,9 %	415,7	3,6 %	361,1	3,7 %
Actions	545,9	4,4 %	465,2	4,0 %	298,0	3,1 %
Encaisse et titres du marché monétaire	906,6	7,3 %	1 016,5	8,8 %	316,0	3,3 %
Avances aux titulaires de police	108,7	0,9 %	108,4	1,0 %	109,2	1,1 %
Autres prêts et placements	406,2	3,3 %				
	12 346,9	100,0 %	11 513,8	100,0 %	9 652,2	100,0 %

* Au bilan, ces prêts sont compris dans le poste "Obligations"

QUALITÉ DES OBLIGATIONS DU PORTEFEUILLE

(en M\$, sauf indication contraire)

	2006		2005	
Cote gouvernementale	5 726,3	76,8 %	5 727,1	78,1 %
AAA	650,2	8,7 %	637,5	8,7 %
AA	296,6	4,0 %	339,0	4,6 %
A	413,2	5,5 %	369,5	5,0 %
BBB	297,3	4,0 %	167,9	2,3 %
BB ou inférieure	74,7	1,0 %	96,2	1,3 %
	7 458,3	100,0 %	7 337,2	100,0 %

gouvernementales représentent 76,8 % du portefeuille obligataire et 95,0 % des titres obligataires ont une notation de A ou supérieure à celle-ci.

Produits dérivés

Desjardins Sécurité financière utilise les titres négociables et les instruments financiers dérivés pour gérer l'appariement afin de couvrir les risques liés aux marchés boursiers, aux taux d'intérêt et aux taux de change. Les produits dérivés sont aussi utilisés pour éliminer le risque de marché associé à la vente de certains produits et améliorer le rapport risque-rendement. Tous les instruments financiers dérivés sont assujettis aux normes de crédit, aux contrôles financiers et aux autres méthodes habituelles de surveillance de la Compagnie et ne sont pas utilisés à des fins de spéculation.

Fonds de couverture

Afin d'augmenter la diversification par catégorie de placements, la Compagnie utilise des produits dérivés pour prendre des positions dans les fonds de couverture. Les fonds de couverture sont des fonds visant à exploiter un écart anormal de prix entre deux ou plusieurs actifs dans le but d'enregistrer un gain éventuel. Ces fonds ont connu un essor considérable depuis quelques années. Ils permettent d'améliorer le compromis risque-rendement en diminuant la volatilité des résultats de la Compagnie. Les investissements dans les fonds de couverture sont encadrés par une politique de placement spécifique et la Compagnie s'assure que les principaux risques liés à ce type de placement sont identifiés, contrôlés et atténués.

Prêts hypothécaires

Le solde de prêts hypothécaires a augmenté de 192,4 M\$ en 2006, haussant légèrement la pondération relativement au portefeuille de placements de 16,5 % à 16,9 %. Malgré l'augmentation du solde de prêts et un marché très compétitif, la qualité du portefeuille de prêts hypothécaires demeure notable. Les hypothèques assurées représentent 72,3 % du portefeuille de prêts hypothécaires. La notation moyenne des prêts se situe dans la catégorie « Prêts de très haute qualité ». Le solde net des actifs non productifs représente moins de 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de placements.

Biens immobiliers

La valeur des biens immobiliers de Desjardins Sécurité financière a continué à s'apprécier en 2006 en raison des acquisitions effectuées principalement dans le secteur résidentiel pour personnes âgées. L'immobilier commercial demeure un actif très prisé par les investisseurs. La juste valeur du portefeuille de biens immobiliers est largement supérieure

à sa valeur aux livres au 31 décembre 2006. Le portefeuille inclut des biens immobiliers diversifiés, situés au Québec et en Ontario.

Au cours de la prochaine année, on prévoit regrouper dans Desjardins Sécurité financière la propriété d'une quinzaine d'immeubles du Mouvement des caisses Desjardins situés à Lévis, Montréal et dans différentes régions du Québec. Ce transfert de propriété permettra à la Compagnie d'inclure des placements de grande qualité dans son portefeuille.

Actions

L'augmentation de la valeur du portefeuille d'actions est attribuable à la bonne performance des marchés boursiers domestiques et internationaux. Cette augmentation est en partie compensée par une augmentation équivalente des provisions techniques, puisqu'un peu plus de la moitié de ces placements sont appariés à des produits comportant un transfert total de la performance aux clients.

Autres prêts et placements

Ce poste inclut notamment des opérations de prises en pension de titres effectuées dans le cadre de la gestion active des portefeuilles de placements et du programme de prêts de titres de la Fiducie Desjardins, le gardien de valeurs de la Compagnie. Ces prêts constituent des achats à court terme de valeurs mobilières et l'engagement simultané de les revendre à un prix et à une date déterminés.

REVENUS NETS DE PLACEMENTS PAR INSTRUMENT

(en M\$, sauf indication contraire)

	2006	2005	2004
Obligations	468,8	475,2	457,9
Prêts hypothécaires	107,8	115,3	113,9
Biens immobiliers	40,5	48,1	45,0
Actions	25,9	16,9	19,7
Autres actifs	35,5	21,7	16,1
Instruments financiers servant de couverture	24,5	22,2	23,2
Frais relatifs aux placements	(28,9)	(27,4)	(20,6)
	674,1	672,0	655,2

REVENUS NETS DE PLACEMENTS

Les revenus nets de placements de Desjardins Sécurité financière comprennent principalement les revenus d'intérêts et de dividendes, les revenus nets de location de biens immobiliers, l'amortissement des gains et pertes réalisés reportés en accord avec les normes comptables applicables aux assureurs vie, ainsi qu'une fraction des gains nets non réalisés sur ses placements en actions et en biens immobiliers.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, les revenus nets de placements de la Compagnie s'élevèrent à 674,1 M\$, en légère hausse de 0,3 % par rapport à 2005. Ce résultat s'explique par la performance des marchés financiers, l'augmentation des fonds à placer découlant de la croissance des affaires, de même que par la qualité intrinsèque du portefeuille de placements et la gestion prudente et saine qui en est faite.

Les revenus sur les obligations et sur les prêts hypothécaires représentaient plus de 85 % des revenus nets de placements totaux au 31 décembre 2006. L'augmentation des revenus de placements enregistrée à la suite de la hausse des flux de trésorerie consacrés aux investissements a été compensée par des rendements moins élevés au niveau des fonds de couverture ainsi que par des renversements de provisions pour pertes non récurrents enregistrés en 2005.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

CAPITALISATION

En vertu de sa charte provinciale, Desjardins Sécurité financière est régie par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Elle doit également respecter les normes édictées par les organismes de réglementation des autres provinces et territoires où elle fait des affaires. Au Québec, les compagnies d'assurance doivent se conformer aux exigences en matière de suffisance des fonds propres (EMSFP) de l'AMF afin de fournir une garantie de leur solvabilité. À la fin de 2006, le ratio EMSFP de la Compagnie excède les exigences des autorités réglementaires et garantit une sécurité optimale à ses assurés.

Cet excédent accorde à la Compagnie une flexibilité financière qui lui permet d'utiliser le capital excédentaire en fonction de ses priorités, soit le soutien à la croissance, le financement d'acquisitions si des occasions se présentent, et l'accroissement des dividendes versés à son actionnaire.

DIVIDENDES ET PARTICIPATIONS

En plus des participations versées aux détenteurs de polices dont le montant est approuvé par son Conseil d'administration, la Compagnie verse annuellement des dividendes à son actionnaire unique. La politique de dividendes établie lui permet cependant d'assurer sa croissance et de maintenir un ratio de capitalisation acceptable.

FINANCEMENT

Au 31 décembre 2006, Desjardins Sécurité financière et ses filiales disposaient de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 44,0 M\$. Aucune de ces marges de crédit n'était utilisée aux 31 décembre 2006 et 2005. Ces dernières servent à faciliter, en

FLUX DE TRÉSORERIE

(en M\$)

	2006	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	541,1	507,6	465,7
Investissement	(857,9)	(771,6)	(349,7)
Financement	61,4	687,1	(61,0)
Autres	—	101,7	—
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(255,4)	524,8	55,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	812,6	287,8	232,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	557,2	812,6	287,8

cas de besoin, le financement des activités de la Compagnie et à combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

FLUX DE TRÉSORERIE

La situation financière d'une compagnie d'assurance évolue en fonction de ses entrées et ses sorties de fonds. Les primes perçues en vertu des polices d'assurance et de rentes en vigueur, les montants qui résultent de la vente ou du recouvrement de placements, les revenus touchés sur son portefeuille de placements et d'autres revenus, y compris les honoraires de gestion de fonds distincts, constituent ses principales sources de fonds. Ces fonds sont principalement utilisés pour le paiement des prestations, le versement de rentes, les rachats, l'acquisition de placements, le paiement de frais d'exploitation, le paiement des taxes et des impôts ainsi que le versement de participations à des titulaires de police ou de dividendes à son actionnaire.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Compagnie effectue des opérations avec des entités du Mouvement des caisses Desjardins. Les contrats qui régissent ces opérations sont soumis au comité de

déontologie et au Conseil d'administration de la Compagnie. Ce dernier s'assure notamment que les conditions de ces contrats correspondent à celles du marché. Le tableau se trouvant à la note 17 aux états financiers présente un sommaire de ces opérations.

ENGAGEMENT : CONTRATS D'IMPARTITION

La Compagnie utilise de temps à autre des contrats d'impartition de longue durée qui lui permettent de se concentrer sur ses activités de base et d'améliorer le service offert à la clientèle. La Compagnie confie entre autres à ESI Canada le traitement électronique des prestations en matière de soins de santé (assurance médicaments et assurance dentaire) lié à ses régimes d'assurance collective. La firme CGI a, pour sa part, le mandat relatif à l'exploitation et à la gestion de services spécialisés dans le domaine du traitement informatique de la plate-forme centrale alors que la gestion des télécommunications a été impartie à Bell Canada. Enfin, la Compagnie confie à Desjardins Gestion d'actifs, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins, la gestion de ses placements.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La note 2 afférente aux états financiers consolidés résume les principales conventions comptables de la Compagnie. Certaines sont considérées comme critiques parce qu'elles demandent à la Compagnie de poser des jugements basés sur des hypothèses et des estimations à l'égard de questions encore incertaines et que les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La Compagnie réexamine ces jugements périodiquement dans le cadre du processus de suivi et de communication de l'information financière. Les conventions comptables qui font appel à des estimations sont appliquées de façon uniforme pour établir les résultats financiers de la Compagnie.

PRINCIPALES ESTIMATIONS

Les conventions comptables appliquées par la Compagnie exigent que la direction effectue des évaluations en se basant sur des hypothèses ou des estimations qui peuvent reposer, dans certains cas, sur des éléments de caractère incertain.

Provisions techniques. Le calcul des provisions techniques et autres provisions relatives aux polices d'assurance nécessite l'établissement d'hypothèses en ce qui concerne le moment où entreront en jeu de nombreux éléments, dont les décès, les invalidités, les revenus de placements, l'inflation, les résiliations de contrats, les frais, les impôts, les primes, les commissions et les participations destinées aux titulaires de police, et les sommes qu'ils représentent. Pour prévoir les résultats techniques, la Compagnie utilise les hypothèses les plus probables. Certaines ont trait à des événements qui sont susceptibles de se produire dans un avenir lointain et elles devront éventuellement être modifiées ultérieurement. La note 6 aux états financiers décrit les principales hypothèses actuarielles.

Juste valeur des placements boursiers.

La juste valeur de certains placements boursiers et de certains autres placements liés à des actions est basée sur le cours du marché ou sur la juste valeur de placements comparables. Sa variation est tributaire des fluctuations futures des marchés.

MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Instruments financiers

En 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables intitulées « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Résultat étendu » (chapitre 1530), « Couvertures » (chapitre 3865) et « Entreprises d'assurance de personnes – considérations particulières » (chapitre 4211). Les principales directives sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers et sur la comptabilisation des opérations de couverture sont décrites subséquemment. Ces nouvelles normes, qui prévoient en outre que certains actifs financiers soient comptabilisés à leur juste valeur, s'appliqueront à la Compagnie à compter du 1^{er} janvier 2007.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La norme prévoit que tous les actifs financiers soient évalués à leur juste valeur à l'exception des prêts, des créances et des placements détenus jusqu'à leur échéance, qui seront évalués au coût après amortissement. La variation de juste valeur de ceux détenus à des fins de transaction sera comptabilisée aux résultats nets de la période tandis que la variation de ceux disponibles à la vente sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur disposition ultime, moment auquel la variation de juste valeur sera constatée aux résultats nets.

Quant aux passifs financiers, ils seront évalués à leur juste valeur s'ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont des dérivés. Les autres passifs seront évalués au coût. Les provisions techniques continueront d'être comptabilisées selon la méthode canadienne axée sur le bilan. Cette méthode est décrite à la note 2 des états financiers consolidés. Toutefois des changements dans la comptabilisation des actifs financiers affecteront les provisions techniques lors de leur entrée en vigueur.

Le chapitre 3855 permet de désigner tout actif et passif financier comme étant détenu à des fins de transaction lors de leur constatation initiale ou lors de l'adoption de cette norme. Ces instruments financiers désignés à des fins de transaction selon l'option de juste valeur sont assujettis à des exigences émises par l'Autorité des marchés financiers.

Résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu comprendront notamment la variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'au moment de leur disposition. Les états financiers incluront un état du résultat étendu alors que le cumul des autres éléments du résultat étendu sera présenté comme un nouveau poste de l'avoir des titulaires de police et de l'actionnaire au bilan.

Couvertures

Ce chapitre établit des normes qui précisent quand il convient d'appliquer la comptabilité de couverture. Cette méthode, qui est facultative, a pour objectif d'assurer que les gains, pertes, produits et charges qui se compensent soient constatés à l'état des résultats au cours de la même période.

Entreprises d'assurance de personnes — considérations particulières

Les entreprises d'assurance de personnes comptabiliseront leurs actifs financiers qui entrent dans le champ d'application du nouveau chapitre 3855 de la même façon que n'importe quelle autre entité. Ces modifications s'appliqueront simultanément aux nouvelles normes sur les instruments financiers.

Incidence de l'adoption de nouvelles exigences sur les instruments financiers

Les ajustements découlant de la réévaluation des actifs financiers classés comme disponibles à la vente seront comptabilisés dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les autres ajustements de transition découlant de l'adoption des chapitres 1530, 3855, 3865 et 4211 seront constatés au solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2007. L'incidence de ces normes comptables sur les états financiers de la Compagnie est en cours d'évaluation. Les données des périodes antérieures ne seront pas retraitées.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

LA POLITIQUE SUR LA GOUVERNANCE

C'est dans une perspective de gestion saine et prudente que le Conseil d'administration de Desjardins Sécurité financière (Conseil) a adopté une politique qui vise de hauts standards et à laquelle sont assujetties la Compagnie et ses sociétés filiales. Cette politique définit les rôles et les responsabilités du Conseil et des différents comités, les principales responsabilités des administrateurs de même que les méthodes de gouvernance qui s'appliquent au Conseil.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En respect de la mission de l'entreprise et de la planification stratégique de son actionnaire unique et de ses filiales, le Conseil est notamment responsable de l'adoption et du suivi de la planification stratégique et des plans opérationnels de Desjardins Sécurité financière, de toute proposition d'émission de capital, de même que du plan financier, des budgets d'opérations et d'investissement, des états financiers, des déclarations de dividendes et des communiqués de presse d'ordre stratégique et financier de la Compagnie. Les objectifs de la direction, la politique de rémunération, les régimes d'intéressement, le plan triennal des ressources humaines et de la relève de même que la charte du comité de vérification relèvent aussi du Conseil.

Responsable de la politique de gouvernance, le Conseil nomme les membres des comités du Conseil et décide de leurs mandats. Il adopte les règlements de la Compagnie ainsi que les politiques générales d'encadrement et les politiques relatives à la saine gestion financière et des risques et voit à la détermination des principaux risques de la Compagnie, à la gestion intégrée de ces risques et à la mise en place des contrôles et des redditions de compte requises. C'est aussi lui qui adopte

le mandat du comité de direction et la mise en place d'un plan de relève des dirigeants de l'entreprise, de même que les projets de partenariat, d'acquisition, de vente, de fusion ou de réorganisation.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif a l'autorité et exerce, de manière supplétive, tous les pouvoirs du Conseil pour l'administration des affaires de Desjardins Sécurité financière, à l'exception de ceux qui, en vertu des lois applicables, doivent être exercés par le Conseil et de ceux que le Conseil se réserve expressément par règlement. Entre autres responsabilités, le comité exécutif étudie et recommande au Conseil la philosophie de gestion des ressources humaines ainsi que les mandats généraux pour les négociations collectives, les politiques ou les programmes de grande portée touchant la gestion des ressources humaines, la politique de rémunération globale des cadres et employés de même que les modifications majeures aux diverses composantes du portefeuille de rémunération globale, l'évolution annuelle des salaires et le régime général de rémunération incitative.

Il recommande également au Conseil une description générale des devoirs et responsabilités des administrateurs de même que les objectifs annuels du Conseil et du comité exécutif dont il en évalue le degré d'atteinte. En collaboration avec le Président du Conseil, le comité met en place un processus d'évaluation de l'efficacité du Conseil et de ses comités et en évalue la performance. Il assume de plus le mandat de surveillance en matière de gouvernance, procède à l'évaluation des mécanismes requis pour assurer une gouvernance efficace et efficiente et recommande au Conseil les mesures nécessaires à l'exécution de ce mandat.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification est responsable de la surveillance du processus d'information financière. À cet effet, il analyse les états financiers trimestriels et annuels et la présentation de l'information financière. Il s'assure de l'efficacité du système de contrôle interne, de la gestion des risques liés au processus d'information financière, des processus de vérification interne et externe de même que des procédés appliqués. Il examine la gestion de la conformité réglementaire et réalise tout autre mandat de vérification confié par le Conseil. Le comité s'assure également de l'indépendance du vérificateur externe, du vice-président Vérification interne et Conformité dont il est le supérieur hiérarchique, et de l'actuaire désigné.

Relativement aux informations financières, le comité de vérification revoit les résultats financiers consolidés annuels et trimestriels de Desjardins Sécurité financière, y compris les documents s'y rapportant, et en recommande l'approbation au Conseil. Il veille à la qualité et à l'intégrité de l'information financière présentée et publiée selon les principes comptables généralement reconnus ainsi qu'à l'utilisation des pratiques comptables adéquates. Trimestriellement et annuellement, il prend connaissance des rapports destinés aux organismes de réglementation et s'assure du respect de leurs exigences.

Le comité de vérification a aussi la responsabilité de s'assurer que la direction a élaboré et mis en œuvre un système de contrôle interne efficace en matière de divulgation de l'information financière, de sauvegarde des actifs, de la détection de la fraude et de conformité réglementaire. En matière de gestion des risques, il s'assure que la direction a mis en place des systèmes de gestion des principaux risques qui pourraient avoir un impact sur la performance financière de la Compagnie.

LE COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

Le comité de déontologie est responsable de concevoir et d'assurer le respect des normes d'éthique et de déontologie applicables dans la Compagnie. Son mandat consiste plus particulièrement à adopter des règles énoncées dans le *Code d'éthique et de déontologie de Desjardins Sécurité financière*, à veiller à leur application et à aviser sans délai le Conseil d'administration de tout manquement grave à ces règles. Ces règles portent notamment sur la conduite de la Compagnie avec des personnes qui lui sont intéressées, ou apparentées ou avec des personnes liées à ses administrateurs ou à ses dirigeants, sur les formalités et les conditions de contrat avec des personnes intéressées et sur la

protection des renseignements à caractère confidentiel que la Compagnie détient sur ses assurés. Le comité de déontologie doit évaluer les situations ou dilemmes éthiques ou déontologiques qui sont portés à son attention en fonction des valeurs, des principes et des règles d'éthique et de déontologie. Il peut émettre des avis, observations et recommandations en ces matières.

LE COMITÉ DE PLACEMENTS

Le comité de placements a, entre autres responsabilités, le mandat de déterminer et de recommander au comité de vérification les politiques portant sur les placements, de voir à leur application et à leur respect, d'analyser leur évolution et de proposer des changements ou ajustements au besoin. Il doit aussi s'assurer que ces politiques couvrent toutes les formes de placements. Il approuve les stratégies de placement et analyse les rendements. Il s'assure de plus du respect des pratiques de gestion saines et prudentes prescrites par l'Autorité des marchés financiers à l'égard de la gestion du risque de taux d'intérêt, de la gestion du risque de crédit, de la gestion de liquidités, de la gestion du risque de taux de change, de la gestion des portefeuilles de titres, de l'évaluation des biens immobiliers et des instruments financiers dérivés. Enfin, il prend connaissance des choix de gestionnaires de fonds retenus par la première vice-présidence Épargne et Fonds distincts en matière de fonds distincts individuels et de fonds de placement collectifs.

RISQUES D'AFFAIRES ET MESURES DE CONTRÔLE

GESTION DES RISQUES

Contrôle des risques : L'objectif de Desjardins Sécurité financière en matière de gestion des risques est d'optimiser le rapport risque-rendement de l'ensemble de ses activités. Le risque est défini comme un élément d'incertitude pouvant avoir une incidence sur les volumes d'affaires, les marges bénéficiaires, les parts de marché et, conséquemment, sur les revenus et bénéfices actuels ou futurs. Le contrôle des risques s'exerce par l'application de stratégies, de politiques et de processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble des fonctions de l'organisation.

La Compagnie a adopté une structure de gouvernance en matière de gestion des risques en créant une vice-présidence Gestion intégrée des risques et un Comité de gestion intégrée des risques dont le mandat est d'assurer l'application et l'encadrement de politiques et de systèmes destinés à maintenir un niveau acceptable de risques financiers et opérationnels qui respecte les attentes du Conseil d'administration et de la direction.

La Vérification interne évalue, de façon indépendante, les processus, systèmes et contrôles en place et fait rapport de la situation en formulant les recommandations appropriées.

Diverses initiatives ayant pour but l'amélioration continue de l'environnement de contrôle de l'entreprise sont mises en place. Par exemple, la Compagnie a développé un programme d'autoévaluation des risques et des contrôles par lequel un profil intégré de risque a été établi. Ce profil a permis d'identifier les risques auxquels elle fait face, le niveau d'exposition à ces risques et d'évaluer les mesures de contrôles qui les atténuent.

Desjardins Sécurité financière classe les risques auxquels elle fait face en sept grandes catégories :

Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque de pertes découlant du manquement d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan. Il inclut également le risque de concentration. L'expression « contrepartie » englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

Dans le cas des prêts consentis par la Compagnie, des normes de souscription assurent la diversification du portefeuille et une saine gestion du risque de crédit. Un système de notation interne permet d'évaluer les portefeuilles et de repérer les prêts douteux. Un secteur de crédit indépendant revoit le processus d'octroi de prêts. Des ressources spécialisées assument la surveillance, la gestion et le recouvrement des prêts.

Des politiques dictent les limites par engagement, émetteur, emprunteur, groupe d'emprunteurs, région et secteur d'activité. Elles définissent les paliers décisionnels d'approbation auxquels doit être soumis tout nouvel engagement.

Des provisions spécifiques sont comptabilisées à l'égard des instruments financiers non productifs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et la volatilité.

Pour se prémunir contre les pertes résultant de la variation des taux d'intérêt, Desjardins Sécurité financière s'est dotée d'une politique d'appariement de l'actif et du passif dont elle assure le respect par un contrôle périodique. Cette politique définit clairement les risques acceptables. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur en l'investissant dans des placements qui répondent aux exigences des produits associés.

Les risques associés à la non-coordination des durées de placements du portefeuille, à la non-coordination des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

De plus, afin d'améliorer son encadrement de gestion de risque, la Compagnie utilise les concepts de « valeur à risque » et de « montant maximal de risque acceptable ».

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque lié à la capacité de la Compagnie à réunir les fonds nécessaires pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

La gestion des liquidités à court terme vise à garantir la suffisance des fonds pour acquitter les engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion des liquidités stratégiques (ou à long terme) vise à assurer la stabilité entre les sources et l'utilisation de fonds dans un contexte permanent, en tenant compte des facteurs économiques, opérationnels et d'affaires qui pourraient influencer cet équilibre.

Une politique de liquidité assure une gestion globale proactive des éléments du bilan en établissant des limites. De plus, les gestionnaires de l'actif s'assurent qu'une proportion adéquate des actifs est détenue dans des titres facilement négociables.

Desjardins Sécurité financière a élaboré un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les sources de financement disponibles, leur priorité et leur coût. De plus, la Compagnie dispose de marges de crédit d'exploitation afin de combler des besoins temporaires en matière de fonds de roulement. Aucune de ces marges n'était utilisée au 31 décembre 2006.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, des personnes, des systèmes internes ou à des événements extérieurs, résultant en pertes, en non-atteinte des objectifs ou en impact négatif sur la réputation.

Desjardins Sécurité financière divise le risque opérationnel selon la classification utilisée dans le nouvel Accord de Bâle relatif aux fonds propres ou au capital d'une institution financière, soit :

- fraudes internes;
- fraudes externes;
- pratiques en matière d'emploi, de sécurité au travail et de gestion du personnel;
- manquements aux obligations envers les clients dans la conception des produits et dans les pratiques commerciales;
- dommages aux actifs corporels;
- dysfonctionnement et/ou interruption de services et systèmes;
- erreurs d'exécution de livraison et de gestion des processus de traitement des opérations.

Pour réduire ce risque, la Compagnie utilise diverses mesures de contrôle, des protections d'assurance, des évaluations périodiques par les vérificateurs internes, des politiques, procédures et processus, ainsi qu'un plan de continuité des affaires. La Compagnie s'est aussi dotée d'une structure organisationnelle favorisant la séparation adéquate des tâches, la présence d'un personnel formé et compétent à tous les niveaux et la délégation efficace des pouvoirs décisionnels. Des travaux se poursuivent afin de doter la Compagnie d'outils de gestion qualitatifs et quantitatifs permettant d'identifier les sources de risque, de les mesurer, de les suivre et de les contrôler.

Risque d'assurance et de réassurance

Dans le cours de ses activités, Desjardins Sécurité financière est exposée à un risque d'assurance qui prend deux formes : le risque de conception et de tarification des produits et le risque de souscription et de règlement des sinistres.

Le risque de conception et de tarification des produits est le risque que la tarification initiale soit inadéquate ou le devienne. Il est lié à l'éventualité que les prévisions relatives à des facteurs tels le rendement futur des placements, la mortalité, la morbidité et les charges administratives s'avèrent inexactes. La Compagnie applique des normes et des politiques de tarification strictes et effectue des vérifications ponctuelles afin de comparer les hypothèses avec les résultats réels. De plus, certains produits permettent un ajustement des prix en fonction de la réalisation ou non des hypothèses.

Le risque de souscription et de règlement des sinistres est le risque découlant de la sélection des risques, du règlement des réclamations et de la gestion des clauses contractuelles. La Compagnie gère ce risque en établissant des critères et des politiques appropriés de sélection des risques et en limitant les pertes au moyen d'ententes de réassurance.

Desjardins Sécurité financière a recours à des ententes de réassurance pour les contrats dont le capital assuré dépasse certains maximums qui varient selon la nature des activités. À l'égard des événements catastrophiques de grande envergure, la Compagnie souscrit une protection additionnelle de réassurance.

Risque de réputation

Le risque de réputation est le risque découlant d'une mauvaise perception de l'image de la Compagnie par la clientèle, les contreparties, les partenaires, les autorités réglementaires ou le public.

Le risque de réputation découle souvent des autres risques auxquels est confrontée la Compagnie. Afin de réduire ce risque, Desjardins Sécurité financière vise à offrir un service de haut niveau à sa clientèle et s'est dotée d'une politique de gestion des plaintes pour encadrer le processus de résolution des différends. La Compagnie a procédé à la nomination d'un Officier de règlement des différends dont le rôle est d'évaluer le bien-fondé des décisions et des pratiques de l'entreprise lorsqu'un de ses clients estime qu'il n'a pas obtenu le produit ou le service auquel il avait droit. Elle a également mis en place une politique de gestion du risque de réputation.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque découlant des plans et des stratégies d'affaires, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de la Compagnie et de son incapacité à s'adapter à l'évolution de son cadre opérationnel.

Desjardins Sécurité financière est à élaborer une politique de gestion du risque stratégique afin de s'assurer que le processus décisionnel respecte les meilleures pratiques. Diverses initiatives ayant pour but l'amélioration continue de l'environnement de contrôle de l'entreprise sont en développement.

CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET SAINES PRATIQUES DE GESTION

La Politique cadre de conformité réglementaire de Desjardins Sécurité financière vient structurer un suivi permanent de la conformité réglementaire. Cette politique reflète une approche décentralisée de la gestion de la conformité et définit précisément les rôles et les responsabilités de chaque palier de l'entreprise.

Découlant de la Politique cadre, un Programme de conformité réglementaire fournit les encadrements et le soutien nécessaires à la gestion du risque réglementaire notamment par :

- une description des principales activités de chacun des secteurs;
- une identification des dispositions se rapportant aux activités de chaque secteur ainsi que l'établissement du niveau de risque de chacune;
- une description des contrôles mis en place;
- un suivi des plans d'action découlant des écarts significatifs ainsi que des cas de non-conformité;
- un processus de production de rapports y compris la déclaration annuelle.

Desjardins Sécurité financière respecte la ligne directrice de l'Autorité des marchés financiers en matière de saine gestion des risques à laquelle la Compagnie est assujettie. Desjardins Sécurité financière se soumet notamment à l'examen dynamique de la suffisance du capital recommandé. Au cours de cet exercice, divers scénarios pessimistes ont été testés afin d'en mesurer les effets sur le ratio de capitalisation, largement suffisant dans chacun des cas.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Un Code d'éthique et de déontologie est en vigueur dans toutes les composantes du Mouvement des caisses Desjardins. Les dirigeants et les employés sont tenus de s'y conformer.

Conformément aux attentes des régulateurs, le Mouvement a mis en place un mécanisme de signalement pour permettre à ses dirigeants et employés de faire état d'irrégularités en matière de comptabilité, de contrôle interne et de vérification, ainsi que de comportements contraires à l'éthique ou à la déontologie. Par l'entremise d'une firme externe indépendante et de façon anonyme, tout dirigeant ou employé peut signaler à la direction du Mouvement une action ou un comportement dont il est témoin et qui lui semble contraire à la réglementation relative à l'information financière, à l'éthique ou à la déontologie. Le cas échéant, une enquête est réalisée et un suivi approprié est effectué.

GESTION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Desjardins Sécurité financière a adopté une politique et des lignes directrices relatives à la gestion et à la protection des renseignements personnels. Celles-ci permettent à la Compagnie de se conformer aux exigences des lois fédérale et provinciales en matière de protection des renseignements personnels. Elles garantissent l'engagement personnel des administrateurs, dirigeants, employés et mandataires de la Compagnie à respecter le caractère confidentiel des renseignements personnels qui leur sont communiqués dans le cadre de leurs fonctions ou mandats.

Tous les aspects liés à la protection des renseignements personnels sont couverts par la politique et les lignes directrices que ce soit à l'égard de la collecte des renseignements personnels, de la constitution de dossiers, de la détention, de l'utilisation et de la communication de renseignements personnels, des droits d'accès, de la rectification ainsi que de l'utilisation de listes nominatives.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (la Compagnie) ainsi que les renseignements contenus dans ce rapport annuel ont été établis par la direction de la Compagnie. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences de l'Autorité des marchés financiers décrits dans les notes s'y rapportant, et comprennent des montants établis sur la base du meilleur jugement de la direction, dans les limites raisonnables de l'importance relative.

Dans le but de s'acquitter de ses responsabilités quant à la fiabilité et à l'intégrité des données financières, la direction a mis en place des systèmes pour assurer un contrôle rigoureux des registres comptables, des opérations et des différents systèmes utilisés.

Le conseil d'administration de la Compagnie approuve les renseignements contenus dans ce rapport annuel; il exerce sa responsabilité quant à la supervision de la direction dans l'établissement des états financiers et le maintien de systèmes de contrôle interne appropriés principalement par l'entremise de son comité de vérification, dont les membres ne sont ni membres de la direction ni employés de la Compagnie. Le comité de vérification se réunit régulièrement avec la direction, l'actuaire désigné, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes. Ces derniers peuvent demander de rencontrer le comité de vérification quand ils le jugent opportun. Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité de placements et de son comité de vérification, approuve les politiques de placement et supervise les activités régies par celles-ci. Il exerce également une supervision des opérations conclues avec des personnes intéressées à la Compagnie, ou avec des personnes liées à ses administrateurs et à ses dirigeants, par l'intermédiaire de son comité de déontologie, à l'approbation duquel toutes les opérations importantes de cette nature doivent être soumises.

L'actuaire désigné, nommé par le conseil d'administration, a la responsabilité d'effectuer une évaluation annuelle des engagements de la Compagnie en vertu des polices, conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires et aux dispositions de la Loi sur les assurances du Québec, et de présenter un rapport sur cette évaluation aux titulaires de police et à l'actionnaire de la Compagnie. Pour ce faire, il peut demander de rencontrer tant le comité de vérification que le conseil d'administration. Lorsqu'il effectue cette évaluation, l'actuaire désigné établit des hypothèses à l'égard des taux d'intérêt futurs, des taux de mortalité, des taux de morbidité, des résultats techniques, des résiliations de contrats, de l'inflation, des montants recouvrables en vertu d'ententes de réassurance, des charges et d'autres éventualités, en prenant en considération les circonstances propres à la Compagnie. Dans son rapport, l'actuaire désigné définit l'étendue de cette évaluation et émet son opinion. Il doit, sur une base annuelle, analyser la situation financière et rédiger un rapport à l'intention du conseil d'administration. Cette analyse permet de mesurer la suffisance du capital de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 2010, advenant des conditions commerciales et économiques défavorables.

Les vérificateurs externes, Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par l'actionnaire, ont la responsabilité d'effectuer une vérification des états financiers consolidés de la Compagnie et ont libre accès aux réunions du comité de vérification de même qu'à toute information dont ils ont besoin afin d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

L'Autorité des marchés financiers a le pouvoir d'effectuer des vérifications dans le but de s'assurer du respect des dispositions de la Loi sur les assurances visant principalement la préservation des intérêts des titulaires de police et le maintien d'une situation financière saine.

Original signé par

RICHARD FORTIER
Président et chef de l'exploitation

Lévis, le 31 janvier 2007

Original signé par

FRANÇOIS DROUIN
Premier vice-président
Finances

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux titulaires de police et à l'actionnaire de **Desjardins Sécurité financière**, compagnie d'assurance vie

Nous avons vérifié le bilan consolidé de **Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie** et l'état consolidé de l'actif net de ses fonds distincts au 31 décembre 2006 ainsi que ses états consolidés des résultats, de l'avoir des titulaires de police et de l'actionnaire, des flux de trésorerie et de l'évolution de l'actif net des fonds distincts de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de **Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie** et de ses fonds distincts au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation, de ses flux de trésorerie et de l'évolution de l'actif net de ses fonds distincts pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Original signé par

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE, S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Québec, le 31 janvier 2007

RAPPORT DE L'ACTUAIRE DÉSIGNÉ

Aux titulaires de police, à l'actionnaire et aux administrateurs de **Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie**

J'ai évalué le passif des polices figurant dans le bilan consolidé de **Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie** au 31 décembre 2006 et sa variation dans l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, en procédant notamment à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices de la Compagnie constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité de ses obligations envers les titulaires de police. De plus, les résultats de l'évaluation sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

Original signé par

CAMIL LÉVESQUE

Fellow de l'Institut canadien des actuaires

Lévis, le 31 janvier 2007

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2006	2005
Produits			
Primes			
Assurance		2 065,7 \$	1 905,3 \$
Rentes		372,7	395,0
<hr/>			
Revenus nets de placements	4d	2 438,4	2 300,3
Autres produits		674,1	672,0
		115,2	99,8
<hr/>			
		3 227,7	3 072,1
<hr/>			
Charges			
Charges attribuables aux titulaires de police			
Prestations d'assurance et de rentes		1 805,7	1 703,8
Variation des provisions techniques	6d	455,3	461,3
Participations des titulaires de police et ristournes		89,9	92,3
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt		10,5	12,0
<hr/>			
Commissions		2 361,4	2 269,4
Frais d'exploitation		164,5	152,7
Taxes sur primes		450,5	421,0
		48,5	44,1
<hr/>			
		3 024,9	2 887,2
<hr/>			
Bénéfice d'exploitation			
Impôts sur les bénéfices	12	202,8	184,9
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	9	50,8	28,7
		0,7	1,8
<hr/>			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies			
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	19b	151,3	154,4
		—	5,3
<hr/>			
Bénéfice net		151,3 \$	159,7 \$

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Attribuable aux titulaires de police avec participation		5,5 \$	8,1 \$
Attribuable à l'actionnaire		145,8	151,6
<hr/>			
Bénéfice net		151,3 \$	159,7 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre
(en millions de dollars)

	Notes	2006	2005
ACTIF			
Placements			
	4		
Obligations		7 802,8 \$	7 611,3 \$
Prêts hypothécaires		2 089,1	1 896,7
Biens immobiliers		487,6	415,7
Actions		545,9	465,2
Encaisse et titres du marché monétaire		906,6	1 016,5
Avances aux titulaires de police		108,7	108,4
Autres prêts et placements		406,2	—
		12 346,9	11 513,8
Autres éléments d'actif	5	457,1	407,5
Total de l'actif du fonds général		12 804,0 \$	11 921,3 \$
Actif net des fonds distincts		2 112,1 \$	5 292,3 \$
PASSIF			
Passif des polices			
	6		
Provisions techniques		8 635,4 \$	8 185,0 \$
Provisions pour prestations, participations et ristournes		274,2	241,7
Dépôts des titulaires de police		351,1	314,1
		9 260,7	8 740,8
Autres éléments de passif	7	1 598,4	1 182,3
Dettes à long terme	8	83,2	263,2
Gains nets réalisés et reportés	4b	650,5	620,2
Passif au titre des actions privilégiées	11	275,0	275,0
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	9	4,8	7,3
		11 872,6	11 088,8
AVOIR DES TITULAIRES DE POLICE ET DE L'ACTIONNAIRE			
Avoir des titulaires de police avec participation		180,1	174,6
Avoir de l'actionnaire		751,3	657,9
Total de l'avoir des titulaires de police et de l'actionnaire		931,4	832,5
Total du passif et de l'avoir du fonds général		12 804,0 \$	11 921,3 \$
Avoir des titulaires de contrat de fonds distincts		2 112,1 \$	5 292,3 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Original signé par

SYLVIE ST-PIERRE BABIN
Présidente du conseil d'administration

Original signé par

SERGE HAMELIN
Président du comité de vérification

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'AVOIR DES TITULAIRES DE POLICE ET DE L'ACTIONNAIRE

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	Titulaires de police avec participation	Actionnaire			Total de l'avoir de l'actionnaire	Total
		Capital-actions Note 11	Surplus d'apport Note 17	Bénéfices non répartis		
Solde au 1^{er} janvier 2005	180,2 \$	221,8 \$	18,0 \$	318,6 \$	558,4 \$	738,6 \$
Bénéfice net de l'exercice	8,1	—	—	151,6	151,6	159,7
Dividendes	—	—	—	(53,9)	(53,9)	(53,9)
Ajustements ayant trait à des opérations entre entités apparentées	—	—	1,8	—	1,8	1,8
Avoir des titulaires de police avec participation lié aux activités abandonnées	(13,7)	—	—	—	—	(13,7)
Solde au 31 décembre 2005	174,6 \$	221,8 \$	19,8 \$	416,3 \$	657,9 \$	832,5 \$
Bénéfice net de l'exercice	5,5	—	—	145,8	145,8	151,3
Dividendes	—	—	—	(52,4)	(52,4)	(52,4)
Solde au 31 décembre 2006	180,1 \$	221,8 \$	19,8 \$	509,7 \$	751,3 \$	931,4 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	Note	2006	2005
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		151,3 \$	154,4 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Variation des provisions techniques		455,3	461,3
Amortissement des primes et escomptes sur placements		(90,3)	(86,0)
Gains et pertes sur placements pris en compte		(121,9)	(121,6)
Impôts futurs		(1,1)	9,1
Autres		5,0	20,2
Variation des éléments hors caisse		142,8	70,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		541,1	507,6
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ventes, échéances et remboursements			
Obligations et actions		4 172,4	3 615,3
Prêts hypothécaires et avances		267,3	224,5
Biens immobiliers		23,0	59,2
Achats et émissions			
Obligations et actions		(4 209,9)	(4120,0)
Prêts hypothécaires et avances		(460,3)	(283,4)
Biens immobiliers		(90,0)	(87,1)
Variation nette des titres du marché monétaire		(145,6)	(175,6)
Variation nette des autres prêts et placements		(406,2)	—
Acquisitions d'entreprises	19a	(2,3)	(0,8)
Autres		(6,3)	(3,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(857,9)	(771,6)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(53,0)	(44,9)
Augmentation de la dette à long terme		25,9	38,5
Diminution de la dette à long terme		(199,0)	(202,3)
Variation nette des engagements relatifs aux opérations de prêts de titres, pensions sur titres et titres vendus à découvert		290,4	898,9
Autres		(2,9)	(3,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		61,4	687,1
Incidence sur l'encaisse de la consolidation de Centaur Trust au 1 ^{er} janvier 2005		—	79,4
Incidence sur l'encaisse des activités abandonnées		—	22,3
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(255,4)	524,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		812,6	287,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		557,2 \$	812,6 \$
Information complémentaire			
Intérêts payés		11,2 \$	16,7 \$
Impôts payés nets des recouvrements		23,4 \$	21,7 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de 9,4 M\$ (36,5 M\$ en 2005) d'encaisse et de 547,8 M\$ (776,1 M\$ en 2005) de titres du marché monétaire dont le terme est de moins de trois mois.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

au 31 décembre

(en millions de dollars)

	Note	2006	2005
Placements (à la valeur de marché)			
Obligations		107,6 \$	1 232,8 \$
Prêts hypothécaires		30,3	38,1
Actions		505,6	2 385,5
Parts de fonds communs de placement		1 337,0	1 229,5
Titres du marché monétaire		125,1	383,9
Autres éléments d'actif		61,4	160,8
Éléments de passif		(54,9)	(138,3)
ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS	2	2 112,1 \$	5 292,3 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	Note	2006	2005
ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS AU DÉBUT		5 292,3 \$	4 677,1 \$
Augmentation			
Montants reçus des titulaires de contrat		458,8	360,1
Revenus nets de placements		168,5	144,9
Gains nets réalisés et non réalisés sur placements		604,3	477,5
		1 231,6	982,5
Diminution			
Rachats et retraits		408,6	341,5
Transfert d'un fonds	15b	3 972,6	—
Honoraires de gestion		30,6	25,8
		4 411,8	367,3
ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS À LA FIN		2 112,1 \$	5 292,3 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006
(tous les chiffres des tableaux sont exprimés en millions de dollars)

Note 1

MODE DE CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

a) Mode de constitution

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (la Compagnie) est constituée en vertu de la Loi sur les assurances du Québec. Jusqu'au 17 octobre 2005, elle était régie par la Partie 1 de la Loi sur les compagnies du Québec. Depuis cette date, elle continue son existence sous la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec.

b) Nature des activités

Les activités de la Compagnie comprennent la conception, la mise en marché et la distribution de différents produits individuels et collectifs d'assurance et d'épargne. La Compagnie est sous le contrôle ultime des caisses Desjardins, par l'entremise de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Elle est l'assureur de personnes du Mouvement des caisses Desjardins.

Note 2

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces principes sont conformes, à tous les égards importants, aux exigences de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Pour préparer ces états financiers, la direction a dû effectuer des estimations et émettre des hypothèses qui influent sur les montants inscrits à l'actif et au passif, principalement en ce qui concerne le passif des polices, sur l'information fournie relativement aux engagements et aux éventualités et sur les montants inscrits à titre de produits et charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales conventions comptables utilisées pour l'établissement de ces états financiers sont décrites ci-après.

CONSOLIDATION

Ces états financiers consolidés incluent les résultats d'exploitation et la situation financière de la Compagnie, de ses filiales et d'entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont elle est le principal bénéficiaire, ainsi que sa quote-part de coentreprises.

OBLIGATIONS

Les obligations sont inscrites au coût, rajusté de l'amortissement cumulé des primes et escomptes et des provisions pour placements non productifs. Les primes ou escomptes à l'acquisition d'obligations sont amortis sur la période comprise entre la date d'acquisition et la date d'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur des obligations correspond aux cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence d'un marché actif, la Compagnie établit cette juste valeur au moyen de l'application de techniques d'évaluation. Ces techniques comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des transactions conclues récemment sur le marché dans des conditions normales de concurrence entre des parties bien informées et consentantes, l'emploi de la juste valeur actuelle d'un autre instrument financier sensiblement identique et l'analyse des flux de trésorerie actualisés.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Les prêts hypothécaires sont inscrits au solde du capital, moins les provisions pour placements non productifs. Les primes ou escomptes à l'acquisition de prêts hypothécaires sont amortis sur la période comprise entre la date d'acquisition et la date d'échéance.

La juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché pour des prêts comportant un risque de crédit similaire.

PLACEMENTS NON PRODUCTIFS ET PROVISIONS POUR PLACEMENTS NON PRODUCTIFS

La Compagnie a comme politique de classer les placements à échéance déterminée comme des placements non productifs lorsqu'elle juge qu'il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer une partie du capital ou des intérêts ou lorsque les intérêts d'un prêt sont en souffrance depuis 90 jours ou plus, à moins qu'elle ne juge que le recouvrement du capital et des intérêts ne présente aucun doute et que des démarches pour recouvrer les montants en souffrance aient été amorcées. Tous les placements sont classés comme des placements non productifs lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Les placements non productifs sont inscrits à la valeur de réalisation estimative, qui est mesurée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt inhérents aux placements. Les intérêts comptabilisés au-delà de la période initiale de 90 jours sont contre-passés, et des provisions spécifiques sont établies, le cas échéant, pour les intérêts courus comptabilisés antérieurement et pour couvrir les risques de pertes en capital.

Les placements non productifs sont comptabilisés de nouveau, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, lorsque les paiements de capital et d'intérêts sont à jour et qu'il n'existe plus aucun doute raisonnable quant à leur recouvrement.

Note 2 (suite)**PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****BIENS IMMOBILIERS**

Les immeubles détenus aux fins de placements, qui comprennent des immeubles occupés par la Compagnie, sont comptabilisés au coût, auquel s'ajoute annuellement 10 % de l'écart entre la valeur comptable et la valeur de marché estimative basée sur les évaluations effectuées par un évaluateur externe selon un cycle triennal.

Les biens immobiliers comprennent aussi les immeubles repris destinés à être vendus qui sont inscrits à leur juste valeur estimative, diminuée des frais de vente. Tout écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis ont été évalués initialement est constaté par un gain ou une perte dans les résultats.

Le cas échéant, toute baisse de valeur durable de l'ensemble du portefeuille de biens immobiliers est portée aux résultats.

ACTIONS

Les actions, y compris les placements dans des titres rattachés à des indices boursiers, sont principalement comptabilisés au coût, rajusté annuellement de 15 % de l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable.

Les titres détenus pour servir de couverture à l'égard de certains engagements spécifiques envers des titulaires de police sont inscrits à la juste valeur.

La juste valeur des actions correspond aux cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence d'un tel cours, la juste valeur est estimée par la direction.

GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR PLACEMENTS

Les gains et pertes réalisés sur les placements à échéance déterminée sont reportés, puis amortis sur la durée de vie restante de ces éléments d'actif, jusqu'à un maximum de 20 ans. Les gains et pertes réalisés sur les placements à échéance non déterminée sont portés aux résultats à raison de 15 % par année pour les actions, et de 10 % par année en ce qui a trait aux immeubles détenus aux fins de placements, selon la méthode de l'amortissement dégressif.

Les gains et pertes réalisés sur les placements détenus aux fins de négociation, soit les titres détenus pour une courte période et qui ne sont pas appariés à des produits d'assurance ou d'épargne, sont constatés immédiatement à l'état des résultats.

PRISES EN PENSION DE TITRES

Les prises en pension de titres représentent des opérations d'investissement à court terme et correspondent aux montants que la Compagnie recevra à la suite de la vente aux mêmes contreparties, des titres qu'elle a achetés, à un prix et à une date prédéterminés. Ces éléments sont comptabilisés en tant qu'autres prêts et placements. Les revenus d'intérêts relatifs à ces opérations sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

PENSIONS SUR TITRES

Les pensions sur titres représentent des opérations de financement à court terme en vertu desquelles la Compagnie vend des titres qu'elle possède et prend simultanément l'engagement de racheter ces mêmes titres à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée selon le montant exigible en tant qu'autre élément de passif. La charge d'intérêts relative à ces opérations est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE TITRES

La Compagnie prête des titres qu'elle détient à des tiers et reçoit en garantie des titres ou des contreparties en espèces. Dans le cadre des opérations de prêts de titres, un passif est constaté à l'égard des contreparties reçues en espèces de la part des emprunteurs.

TITRES VENDUS À DÉCOUVERT

Les titres vendus à découvert, qui représentent des engagements pour la Compagnie de livrer des titres qu'elle ne détient pas au moment de leur vente, sont comptabilisés en tant qu'autres éléments de passif et sont inscrits à leur valeur de marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Compagnie utilise des instruments financiers dérivés dans le but de se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des marchés boursiers dans le cadre de ses activités de gestion de l'actif et du passif. Ses principaux usages d'instruments financiers dérivés visent la couverture des risques générés par ses activités courantes d'assurance et de placement. Elle les utilise conformément aux politiques adoptées par son conseil d'administration et aux lignes directrices des organismes de réglementation.

L'usage par la Compagnie de contrats de taux d'intérêt dans le cadre de sa gestion de l'appariement lui permet de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt tout en rendant possible le rééquilibrage de ses segments d'affaires et l'atteinte d'une marge optimale de rendement à long terme à l'intérieur de paramètres bien définis.

La Compagnie utilise des contrats de change afin de gérer le risque de change relatif à ses placements libellés en devises.

Elle utilise aussi des swaps sur rendement total pour réduire le risque de fluctuations associé à certains engagements spécifiques à l'égard des titulaires de police. Dans de tels cas, la comptabilisation de ces contrats est effectuée de la même façon que celle de ces engagements, soit à la valeur de marché.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés selon les conventions comptables propres aux placements de portefeuille puisque la plupart se qualifient à ce titre et sont effectués dans le cadre des activités d'assurance et de placement. Dans les autres cas, à moins qu'ils ne répondent aux conditions d'application de la comptabilité de couverture au sens de la note d'orientation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) traitant des « Relations de couverture » (NOC-13) et qu'ils ne soient constatés dans les résultats de la même façon que l'élément couvert, les instruments financiers dérivés sont inscrits à leur juste valeur, et la variation de cette juste valeur est portée aux résultats de l'exercice.

ENCAISSE ET TITRES DU MARCHÉ MONÉTAIRE

L'encaisse et les titres du marché monétaire sont constitués des comptes de dépôt dans des institutions financières et de tout placement dans des titres du marché monétaire. Les titres du marché monétaire sont comptabilisés au coût.

AVANCES AUX TITULAIRES DE POLICE

Les avances aux titulaires de police sont présentées au solde non remboursé et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des polices sur lesquelles elles ont été consenties.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, qui comprennent les aménagements de locaux, les logiciels informatiques, le mobilier et l'équipement, sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux annuels variant de 10 % à 50 % qui suffisent pour radier le coût de ces éléments d'actif sur leur durée de vie utile estimative. Une baisse de valeur est constatée lorsque la valeur comptable n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont amortis sur une période allant de 20 à 40 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Ils sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Dans un tel cas, une perte de valeur serait constatée, dans la mesure où leur valeur comptable excède leur juste valeur.

PROVISIONS TECHNIQUES

Les provisions techniques représentent les montants qui, ajoutés aux primes et aux revenus nets de placements futurs estimatifs, permettront à la Compagnie d'honorer toutes ses obligations relatives aux prestations, aux participations revenant aux titulaires de police, aux impôts et taxes (autres que les impôts sur les bénéficiaires) et aux frais connexes futurs estimatifs. Il revient à l'actuaire désigné de la Compagnie d'évaluer le montant des provisions techniques qu'elle doit constituer chaque année pour couvrir ses engagements. Les provisions techniques sont déterminées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada.

En vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan, le calcul des provisions techniques est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie tirée des hypothèses courantes les plus probables pour chaque composante de ces flux et chaque éventualité importante. Les rendements des placements sont tributaires des revenus de placements prévus en fonction des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies de réinvestissement envisagées. Chaque hypothèse non économique est rajustée afin qu'elle tienne compte d'une marge pour écart défavorable. En ce qui concerne les rendements des placements, la provision pour écart défavorable est déterminée à l'aide de scénarios de taux de rendement. Ces tests sont habituellement effectués au moyen d'un modèle déterministe qui comprend les tests prescrits par les normes actuarielles au Canada. La provision pour garanties minimales sur les produits de fonds distincts est déterminée au moyen d'une modélisation stochastique.

La période utilisée relativement à la projection des flux de trésorerie correspond à la durée des contrats en ce qui a trait à la plupart des contrats d'assurance. Pour certains types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée, ce qui limite cette période à la durée du passif au cours de laquelle la Compagnie est exposée à un risque important sans possibilité de rajustement des primes ou des charges liées au contrat.

PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Les actions privilégiées émises par la Compagnie sont assorties d'un droit de rachat à une date précise par le détenteur et, conséquemment, sont présentées à leur valeur de rachat dans le passif plutôt que dans l'actif de l'actionnaire. Les versements de dividendes sont comptabilisés comme charges d'intérêt dans les résultats.

CONVERSION DES COMPTES LIBELLÉS EN DEVISES

La Compagnie utilise la méthode temporelle pour convertir ses comptes libellés en devises étrangères en dollars canadiens.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les soldes des comptes figurant dans l'état des résultats sont convertis au cours en vigueur aux dates des opérations. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les primes d'assurance et de rentes sont généralement constatées à titre de produits lorsqu'elles deviennent exigibles. Dès que ces primes sont constatées, des provisions techniques sont établies pour assurer le rapprochement des produits et des charges.

Les autres produits sont constatés lorsque les services sont rendus et sont principalement constitués des honoraires relatifs à la gestion des actifs des fonds distincts, à la prestation de services administratifs en vertu de contrats collectifs et à la prestation de services d'assistance, ainsi que de commissions sur les ventes de fonds communs de placement. Les autres produits incluent aussi les honoraires liés aux ententes de réassurance.

RÉASSURANCE

Les revenus de primes, les prestations versées aux titulaires de police, les provisions techniques et la variation des provisions techniques liés aux contrats faisant l'objet d'ententes de réassurance sont comptabilisés à la valeur nette des montants cédés à des réassureurs.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES

La Compagnie utilise la méthode du passif fiscal pour établir les impôts sur ses bénéficiaires. Cette méthode exige qu'un actif ou un passif d'impôts futurs soit déterminé pour chaque écart temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif et que cet actif ou ce passif d'impôts futurs soit estimé au taux d'imposition qui devrait être en vigueur à la date de réalisation ou de règlement prévue de ces éléments d'actif et de passif. Les actifs d'impôts futurs sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les employés de la Compagnie participent au Régime de rentes du Mouvement Desjardins, un régime interentreprises à prestations déterminées. De plus, la Compagnie offre à ses employés et retraités des protections d'assurance vie, d'assurance santé et d'assurance soins dentaires par l'entremise du régime d'assurance collective interentreprises du Mouvement des caisses Desjardins. À cet égard, la Compagnie applique les recommandations de l'ICCA relatives aux régimes à cotisations déterminées puisque l'information concernant les coûts et la capitalisation de ce régime ne fait pas l'objet d'une répartition entre les sociétés faisant partie du groupe. Les coûts de ces avantages sont imputés aux résultats au fur et à mesure que la Compagnie est tenue de verser des cotisations.

AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale est comptabilisée au moyen d'une réduction des charges ou du coût des actifs auxquels elle se rapporte.

Note 2 (suite)**PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****FONDS DISTINCTS**

Certains contrats permettent à leurs titulaires d'effectuer des placements dans des fonds distincts détenus par la Compagnie à leur intention. Les actifs sous-jacents sont enregistrés au nom de la Compagnie. Les titulaires de contrat assument la presque totalité des risques et bénéficient de presque tous les avantages découlant de la propriété de ces placements. En conséquence, l'actif détenu dans des comptes de fonds distincts est exclu de l'actif du fonds général de la Compagnie. Les états consolidés de l'actif net des fonds distincts et de l'évolution de l'actif net des fonds distincts sont présentés à titre d'information.

L'actif des fonds distincts est inscrit à la valeur de marché à la fin de l'exercice.

En ce qui concerne les contrats de rente à capital variable offerts par l'entremise des fonds distincts, la Compagnie offre des garanties minimales relativement à la prestation de décès et à la valeur à l'échéance. Le passif associé à ces garanties est comptabilisé aux provisions techniques de son fonds général.

Note 3**MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES****INSTRUMENTS FINANCIERS**

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables intitulées « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Couvertures » (chapitre 3865) et « Résultats étendus » (chapitre 1530). Ces normes fournissent des directives sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés non financiers, ainsi que sur le classement des instruments financiers, de même que des normes relatives à la comptabilité de couverture. De plus, en avril 2005, l'ICCA a publié le chapitre intitulé

« Entreprises d'assurances de personnes – considérations particulières » (chapitre 4211) afin que les compagnies d'assurance vie comptabilisent leurs instruments financiers qui sont inclus dans le champ d'application du nouveau chapitre 3855 de la même façon que n'importe quelle autre entité. Ces nouvelles normes s'appliqueront à la Compagnie à compter du 1^{er} janvier 2007. L'incidence de ces normes comptables sur les états financiers est en cours d'évaluation.

Note 4**PLACEMENTS****a) Valeur des placements**

2006	Valeur comptable	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur
Obligations				
Gouvernementales	5 726,3 \$	796,1 \$	6,3 \$	6 516,1 \$
De sociétés	2 076,5	81,9	7,6	2 150,8
	7 802,8	878,0	13,9	8 666,9
Prêts hypothécaires				
Résidentiels	1 672,5	66,7	2,2	1 737,0
Commerciaux	416,6	11,4	0,6	427,4
	2 089,1	78,1	2,8	2 164,4
Biens immobiliers				
Aux fins de placements	487,6	89,7	7,8	569,5
	487,6	89,7	7,8	569,5
Actions	545,9	58,7	3,3	601,3
Encaisse et titres du marché monétaire	906,6	2,1	—	908,7
Avances aux titulaires de police	108,7	—	—	108,7
Autres prêts et placements	406,2	0,9	—	407,1
	12 346,9 \$	1 107,5 \$	27,8 \$	13 426,6 \$

2005	Valeur comptable	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur
Obligations				
Gouvernementales	5 727,2 \$	882,7 \$	8,8 \$	6 601,1 \$
De sociétés	1 884,1	71,3	9,0	1 946,4
	7 611,3	954,0	17,8	8 547,5
Prêts hypothécaires				
Résidentiels	1 353,1	9,2	47,1	1 315,2
Commerciaux	543,6	21,1	0,2	564,5
	1 896,7	30,3	47,3	1 879,7
Biens immobiliers				
Aux fins de placements	415,7	69,8	2,6	482,9
	415,7	69,8	2,6	482,9
Actions	465,2	28,7	3,8	490,1
Encaisse et titres du marché monétaire	1 016,5	1,1	—	1 017,6
Avances aux titulaires de police	108,4	—	—	108,4
	11 513,8 \$	1 083,9 \$	71,5 \$	12 526,2 \$

Le portefeuille d'obligations comprend 95,0 % (96,4 % en 2005) d'obligations gouvernementales et d'obligations comportant une cote de crédit A ou supérieure.

La valeur comptable et la juste valeur des obligations, par échéances contractuelles, s'établissent comme suit :

	2006		2005	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Échéance de un an ou moins	581,1 \$	580,7 \$	533,9 \$	535,9 \$
Échéance de plus de un an à cinq ans	1 669,7	1 709,3	1 979,1	2 015,0
Échéance de plus de cinq ans à dix ans	1 585,4	1 658,6	1 616,1	1 710,4
Échéance de plus de dix ans	3 966,6	4 718,3	3 482,2	4 286,2
Total	7 802,8 \$	8 666,9 \$	7 611,3 \$	8 547,5 \$

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré des obligations est de 4,5 % (5,0 % en 2005) et celui des prêts hypothécaires, de 5,5 % (5,8 % en 2005).

b) Gains nets réalisés et reportés

	2006	2005
Obligations	570,9 \$	544,8 \$
Prêts hypothécaires	3,5	4,8
Biens immobiliers	21,2	24,0
Actions	54,9	46,6
	650,5 \$	620,2 \$

Les variations des gains nets réalisés et reportés s'établissent comme suit :

	2006	2005
Gains nets réalisés et reportés au début	620,2 \$	539,9 \$
Gains nets sur placements réalisés au cours de l'exercice		
Obligations	91,3	118,3
Biens immobiliers	0,1	9,3
Actions	18,0	27,9
Amortissement des gains nets réalisés et reportés	(79,1)	(75,2)
Gains nets réalisés et reportés à la fin	650,5 \$	620,2 \$

Note 4 (suite)

PLACEMENTS (SUITE)

c) Placements non productifs

Provisions pour placements non productifs

	2006			2005		
	Solde	Provision	Solde net	Solde	Provision	Solde net
Obligations	8,6 \$	6,6 \$	2,0 \$	15,4 \$	8,2 \$	7,2 \$
Prêts hypothécaires	5,6	1,8	3,8	8,8	2,0	6,8
	14,2 \$	8,4 \$	5,8 \$	24,2 \$	10,2 \$	14,0 \$

Suivi des provisions pour placements non productifs

	2006	2005
Solde au début	10,2 \$	26,1 \$
Recouvrements nets de provisions relatives aux placements non productifs	(0,3)	(13,6)
Radiation de provisions à la suite de la disposition de placements non productifs	(1,5)	(2,3)
Solde à la fin	8,4 \$	10,2 \$

d) Revenus nets de placements

	2006	2005
Obligations	468,8 \$	475,2 \$
Prêts hypothécaires	107,8	115,3
Biens immobiliers	40,5	48,1
Actions	25,9	16,9
Instruments financiers servant de couverture à certains produits, comptabilisés à la valeur de marché	24,5	22,2
Encaisse et titres du marché monétaire	20,6	13,1
Autres	14,9	8,6
Frais de gestion des placements	(28,9)	(27,4)
	674,1 \$	672,0 \$

Les revenus provenant des biens immobiliers sont présentés nets des frais d'exploitation de 51,1 M\$ (49,1 M\$ en 2005).

L'amortissement des gains et pertes réalisés ainsi que les gains et pertes latents pris en compte pour déterminer les revenus nets de placements totalisent :

	2006	2005
Obligations	65,3 \$	62,9 \$
Prêts hypothécaires	1,4	1,4
Biens immobiliers	11,0	10,0
Actions	19,5	11,4
	97,2 \$	85,7 \$

e) Prêts de titres

Au 31 décembre 2006, la Compagnie a prêté des titres d'une valeur de marché de 744,9 M\$ (1 012,7 M\$ en 2005) et elle détient en garantie des titres d'une valeur de marché de 267,6 M\$ (196,0 M\$ en 2005). Elle a également reçu en garantie des contreparties en espèces de 493,4 M\$ (837,2 M\$ en 2005) à l'égard desquelles elle a constaté un passif équivalent dans les autres éléments de passif.

Note 5

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	Note	2006	2005
Primes à recevoir		164,6 \$	130,9 \$
Débiteurs et autres		102,3	95,3
Revenus nets de placements courus		78,0	73,3
Placements dans des fonds distincts (à la valeur de marché)		20,6	18,2
Impôts futurs	12c	62,7	61,6
Immobilisations		18,9	19,6
Actifs incorporels		10,0	8,6
		457,1 \$	407,5 \$

Les résultats de l'exercice comprennent des charges d'amortissement liées aux immobilisations et aux actifs incorporels s'élevant respectivement à 7,2 M\$ et à 0,4 M\$ (7,3 M\$ et 0,0 M\$ en 2005).

Note 6

PROVISIONS TECHNIQUES

a) Composition des provisions techniques

Au 31 décembre, les provisions techniques et l'actif qui leur est apparié se composent des éléments suivants:

2006	Assurance collective	Assurance individuelle	Épargne	Total
Provisions techniques brutes	1 865,8 \$	3 280,7 \$	3 908,5 \$	9 055,0 \$
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	152,1	254,2	13,3	419,6
Provisions techniques nettes	1 713,7 \$	3 026,5 \$	3 895,2 \$	8 635,4 \$
Composition de l'actif apparié aux provisions techniques				
Obligations	1 300,3 \$	2 162,6 \$	2 314,2 \$	5 777,1 \$
Prêts hypothécaires	279,7	293,5	1 282,9	1 856,1
Biens immobiliers	—	152,2	—	152,2
Actions	43,6	220,0	1,4	265,0
Autres	90,1	198,2	296,7	585,0
	1 713,7 \$	3 026,5 \$	3 895,2 \$	8 635,4 \$
2005				
Provisions techniques brutes	1 723,6 \$	3 059,5 \$	3 800,8 \$	8 583,9 \$
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	144,9	239,3	14,7	398,9
Provisions techniques nettes	1 578,7 \$	2 820,2 \$	3 786,1 \$	8 185,0 \$
Composition de l'actif apparié aux provisions techniques				
Obligations	1 051,4 \$	2 196,9 \$	2 275,4 \$	5 523,7 \$
Prêts hypothécaires	233,3	192,2	1 253,3	1 678,8
Biens immobiliers	—	93,8	—	93,8
Actions	40,2	189,1	0,7	230,0
Autres	253,8	148,2	256,7	658,7
	1 578,7 \$	2 820,2 \$	3 786,1 \$	8 185,0 \$

La juste valeur de l'actif apparié aux provisions techniques est de 9 492,6 M\$ (8 890,2 M\$ en 2005). Toute variation de la valeur de l'actif apparié aux provisions techniques serait compensée par une variation à peu près similaire de ces provisions et n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats de la Compagnie.

Note 6 (suite)**PROVISIONS TECHNIQUES (SUITE)****b) Hypothèses actuarielles et sensibilité des hypothèses aux changements**

La nature des principales hypothèses utilisées pour la détermination des provisions techniques et la méthode ayant servi à établir ces hypothèses sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

Les hypothèses de base retenues pour le calcul des provisions techniques sont celles qui s'avèrent les plus probables selon diverses éventualités. L'actuaire désigné est tenu d'établir pour chacune de ces hypothèses une marge pour écart défavorable afin d'en pallier le caractère aléatoire, de prévoir le risque de détérioration des résultats techniques et d'assurer que les provisions sont suffisantes pour honorer les engagements futurs. Ces marges pour écart défavorable entraînent une augmentation du montant des provisions techniques et une diminution du bénéfice brut qui serait normalement constaté lors de l'entrée en vigueur des polices. À mesure que le temps passe et que diminuent les risques d'estimation, ces marges sont portées aux résultats. S'il y a des changements aux estimations des conditions futures pendant la durée d'une police, la valeur actualisée de ces changements est immédiatement constatée aux résultats.

MORTALITÉ ET MORBIDITÉ

La Compagnie effectue une étude annuelle de ses résultats techniques en matière de mortalité en ce qui concerne les polices d'assurance vie et, à la suite de son analyse, elle se sert des conclusions de cette étude pour réviser l'hypothèse de mortalité utilisée dans son évaluation. Lorsque les résultats techniques de la Compagnie ne peuvent servir de référence unique en raison du faible volume évalué, l'hypothèse de mortalité tient aussi compte d'études et de tables de l'industrie.

En ce qui a trait aux rentes, la Compagnie procède aussi à une étude de ses résultats techniques, laquelle comporte un degré de crédibilité suffisant pour constituer la principale base de l'établissement des hypothèses. Contrairement à l'assurance, une amélioration des résultats de mortalité est prévue pour les années futures.

En ce qui a trait à l'hypothèse de morbidité, soit la survenance de décès accidentels, de mutilations, de maladies et d'invalidités de même que la durée de ces invalidités, la Compagnie utilise des tables conçues par l'industrie et modifiées selon les données courantes fournies par les études relatives à ses résultats techniques et à ceux de l'industrie.

TAUX DE RÉSILIATION DES CONTRATS

Les titulaires de police peuvent mettre fin à leur police avant l'expiration de la période de couverture contractuelle en cessant d'en payer les primes. Pour certains produits d'assurance comportant une valeur de rachat, une augmentation des taux de résiliation sera défavorable à la Compagnie si ses provisions techniques sont inférieures aux valeurs de rachat des polices. Pour d'autres produits n'offrant pas ou peu de valeur de rachat, comme l'assurance vie temporaire 100 ans, une diminution des taux de résiliation aura pour effet d'augmenter le nombre de prestations de décès futures et les bénéfices seront inférieurs aux niveaux prévus. Les estimations de la Compagnie ayant trait aux taux futurs de résiliation sont fondées sur les résultats techniques antérieurs de chaque groupe de polices et tiennent compte des tendances et des études de l'industrie.

Les provisions techniques liées aux polices d'assurance temporaire 100 ans et aux polices d'assurance vie universelle à charges nivelées de mortalité établies par la Compagnie sont sensibles aux variations des taux de résiliation.

REVENUS NETS DE PLACEMENTS

La Compagnie gère ses placements en tenant compte des caractéristiques des engagements de chacun de ses secteurs d'affaires et au moyen des mécanismes clairement définis dans sa politique d'appariement.

Un des éléments de contrôle porte sur l'écart entre la durée des passifs et la durée des actifs qui s'y rattachent. La comparaison des durées permet de mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt de la valeur de marché des actifs et des passifs. La Compagnie effectue globalement le contrôle de la situation d'appariement pour tous ses secteurs d'affaires puisque la politique d'appariement établit des limites à cet égard.

Au 31 décembre 2006, les durées des actifs et passifs diffèrent de 0,1 année (au 31 décembre 2005, leurs durées étaient égales). Puisque la méthode d'évaluation reconnaît déjà l'effet des variations possibles des taux d'intérêt, une baisse ou une hausse soudaine de ces derniers n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats de la Compagnie.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les provisions techniques tiennent compte de certains montants liés aux frais d'administration des polices en vigueur, y compris les coûts relatifs à la perception des primes, au traitement et au règlement des demandes de prestations, aux évaluations actuarielles périodiques, à la préparation et à l'expédition des relevés, aux frais indirects connexes et à une juste part des frais généraux. Pour les besoins de la procédure de prévision des charges, il est nécessaire de procéder à l'estimation de certains facteurs, comme l'inflation, les taux d'augmentation des salaires, les changements dans la productivité, le volume d'affaires nouvelles et les taux des taxes sur primes. Les estimations relatives aux coûts futurs d'administration des polices reposent sur les coûts unitaires actuels de la Compagnie qui sont rajustés pour tenir compte du taux d'inflation prévu.

PARTICIPATIONS REVENANT AUX TITULAIRES DE POLICE

Les provisions techniques comprennent des montants estimatifs représentant les participations futures revenant aux titulaires de police. La Compagnie établit ces provisions en tenant compte des bénéfices futurs prévus pour ce bloc d'affaires et des attentes raisonnables des titulaires de police avec participation.

c) Gestion des risques

En plus des risques liés aux hypothèses actuarielles, la Compagnie est exposée aux risques suivants et a tenu compte des considérations suivantes dans le calcul de ses provisions techniques :

RISQUE DE MARCHÉ

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie est exposée à des risques de variation de la valeur de ses actifs. Elle doit, entre autres, se prémunir contre des facteurs de risque, telle la variation des taux d'intérêt. De plus, dans des situations économiques plus ou moins favorables, des flux de trésorerie non coordonnés de l'actif et du passif nécessitent des réinvestissements ou des désinvestissements. Pour gérer ce risque, la Compagnie a établi une politique portant sur l'appariement de l'actif et du passif qui définit clairement les écarts acceptables. La Compagnie effectue régulièrement un contrôle strict du respect de cette politique.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable à l'actionnaire d'une variation immédiate et permanente de 1 % des taux d'intérêt sur toute la courbe de rendement des placements. Il suppose que la Compagnie ait été dans l'impossibilité d'appliquer une stratégie permettant d'atténuer l'incidence de cette variation.

	2006	2005
Augmentation de 1 % des taux d'intérêt	19,6 \$	13,5 \$
Diminution de 1 % des taux d'intérêt	(56,6) \$	(36,5) \$

La détermination des provisions techniques tient compte de l'incertitude liée aux prévisions relatives aux taux d'intérêt sur le réinvestissement des flux de trésorerie futurs en relation avec la non-coordination des flux de trésorerie si l'on considère une série de scénarios économiques défavorables.

RISQUE D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie est exposée au risque d'assurance. Ce dernier se définit comme le risque que la tarification initiale soit inadéquate ou le devienne. Il résulte de la sélection des risques, du règlement des demandes de prestations et de la gestion des clauses contractuelles. Pour gérer ce risque, la Compagnie a établi plusieurs politiques portant sur le développement et la tarification des produits de même que sur la gestion des souscriptions et des engagements. Elle a également établi une politique sur la réassurance. Ces politiques définissent clairement le cadre de gestion du risque d'assurance. La Compagnie effectue annuellement un contrôle strict du respect de ces politiques.

La Compagnie a recours à des ententes de réassurance en ce qui concerne, entre autres, les polices dont le capital assuré dépasse certains maximums qui varient selon la nature des activités. La Compagnie a aussi souscrit une assurance contre les catastrophes. Cette protection comporte, entre autres, une protection relative aux actes terroristes.

Dans le but de réduire le risque afférent à la réassurance, la Compagnie fait affaire avec de nombreux réassureurs différents, dûment enregistrés, qui satisfont à des normes de crédit sévères et qui sont assujettis aux mêmes organismes de réglementation qu'elle. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de libérer la Compagnie de ses obligations envers ses titulaires de police.

L'incidence de la réassurance sur les primes et les prestations est la suivante :

	2006	2005
Primes	113,9 \$	107,9 \$
Prestations	67,2 \$	66,0 \$

RISQUE DE CRÉDIT

L'ampleur des pertes sur créances a des répercussions sur les revenus futurs de placements. Outre les provisions pour placements non productifs comptabilisées au moyen d'une diminution de la valeur comptable des actifs, la Compagnie, dans ses prévisions relatives aux revenus nets de placements, a pris en compte une provision de 185,5 M\$ (161,7 M\$ en 2005) pour se protéger contre le risque de rendement insuffisant de l'actif.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Compagnie prend les mesures nécessaires pour éviter d'éprouver des difficultés à respecter ses engagements au fur et à mesure qu'ils viennent à échéance. Nombre de ces engagements sont rachetables à court terme, ce qui augmente son risque de liquidité.

La Compagnie s'est donc dotée de règles strictes en matière de coordination des flux de trésorerie de l'actif et du passif et a établi des normes de liquidité. La première, dite de liquidité d'exploitation, couvre les flux potentiels sur un horizon de un mois. La seconde, dite stratégique, est fondée sur des scénarios de panique qui couvrent des horizons allant de trois mois à un an. Les actifs liquides de la Compagnie doivent être suffisants pour couvrir les demandes potentielles de retrait et de rachat.

Note 6 (suite)**PROVISIONS TECHNIQUES (SUITE)****c) Gestion des risques (suite)****RISQUE LIÉ AUX FONDS DISTINCTS**

Les provisions techniques incluent aussi les montants nécessaires pour honorer les garanties minimales offertes en vertu des contrats de fonds distincts qui sont déterminés au moyen de modèles stochastiques définis par l'Institut canadien des actuaires. Ces modèles reposent sur la nature des garanties et sur des hypothèses relatives aux rendements des placements, à la mortalité et aux taux de déchéance des contrats. Les frais d'acquisition différés, soit les dépenses engagées lors de la vente de contrats individuels de fonds distincts, sont comptabilisés aux provisions techniques et amortis sur la même période que les charges de rachat applicables. Les provisions techniques reconnaissent le fait que les revenus futurs seront disponibles pour recouvrer le montant non amorti des frais d'acquisition.

d) Variation des provisions techniques

Les changements survenus dans les provisions techniques au cours de l'exercice sont attribuables aux activités et aux variations des estimations actuarielles suivantes :

	2006	2005
Solde au début	8 185,0 \$	7 720,6 \$
Variation normale due		
À la mise à jour des hypothèses actuarielles	16,3	66,4
Au passage du temps	439,0	394,9
Autres variations	455,3 (4,9)	461,3 3,1
Solde à la fin	8 635,4 \$	8 185,0 \$

En 2006, les principaux changements apportés aux hypothèses actuarielles concernent les taux de mortalité et de morbidité, les taux d'intérêt et l'impôt sur les revenus de placements alors qu'en 2005 ils concernaient les taux de mortalité, les taux d'intérêt et l'actualisation des impôts futurs.

Note 7**AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF**

	2006	2005
Fournisseurs, passif couru et autres	295,7 \$	199,2 \$
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres, pensions sur titres et titres vendus à découvert	1 189,4	898,9
Impôts et taxes à payer	62,9	33,2
Dividendes à payer	50,4	51,0
	1 598,4 \$	1 182,3 \$

Note 8**DETTE À LONG TERME**

	2006	2005
Billet à payer émis par Centaur Trust, remboursé par anticipation en 2006, garanti par des titres obligataires, portant un taux d'intérêt variable et payable mensuellement.	— \$	198,0 \$
Emprunts hypothécaires associés à divers placements en biens immobiliers et comportant des taux d'intérêt variant de 5,14 % à 11,00 % et dont la moyenne pondérée est de 6,38 % (6,43 % en 2005).	83,2	65,2
	83,2 \$	263,2 \$

La juste valeur de ces dettes, déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des emprunts comportant des modalités et des risques similaires, est de 84,6 M\$ (263,7 M\$ en 2005).

La charge d'intérêts relative à la dette à long terme s'élève à 9,3 M\$ (13,4 M\$ en 2005) et est comptabilisée au moyen d'une réduction des revenus de placements. En 2005, les intérêts sur les dettes subordonnées s'élevaient à 0,4 M\$ et étaient présentés dans les frais d'exploitation.

Les montants des remboursements annuels de capital sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Dette à long terme	2,0 \$	2,8 \$	3,0 \$	3,2 \$	3,4 \$	14,4 \$

Note 9

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE DANS LES FILIALES

La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales comprend la part des détenteurs de participation sans contrôle dans les sociétés en commandite et dans une EDDV jusqu'à sa liquidation en 2006.

Les changements survenus dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au cours de l'exercice sont les suivants :

	Notes	2006	2005
Solde au début		7,3 \$	— \$
Consolidation (liquidation) de Centaur Trust	19a	(5,7)	6,0
Part du commanditaire sans contrôle lors de l'acquisition du contrôle de Laurentienne Weloga, Société en commandite	19a	—	2,8
Émission de titres de participation par Laurentienne Weloga, Société en commandite		—	1,8
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats des filiales		0,7	1,8
Mise de fonds (distribution nette)		2,5	(5,1)
Solde à la fin		4,8 \$	7,3 \$

Note 10

PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

Au 31 décembre 2006, la Compagnie détient une participation dans une coentreprise dont les activités sont principalement liées au développement et à la détention de biens immobiliers. Les principaux éléments d'actif et de passif de celle-ci qui ont été pris en compte lors de la consolidation proportionnelle sont les suivants :

	2006	2005
Biens immobiliers	48,7 \$	46,1 \$
Autres actifs	6,6	7,8
Emprunts hypothécaires	(33,7)	(34,8)
Autres passifs	(1,1)	(1,7)
	20,5 \$	17,4 \$

Les résultats d'exploitation des coentreprises sont constatés aux résultats selon les mêmes conventions comptables que celles qui sont appliquées aux biens immobiliers détenus par la Compagnie. La quote-part des résultats de la Compagnie dans des coentreprises est de 7,0 M\$ en 2006 (8,9 M\$ en 2005).

Jusqu'au 25 février 2005, Laurentienne Weloga, Société en commandite, était également comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle (voir la note 19a).

Note 11**CAPITAL-ACTIONS ET PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES**

Le capital-actions autorisé de la Compagnie est le suivant :

AUTORISÉ

Actions de catégorie A – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, avec droit de vote, et participantes.

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions de catégories B, C, D, E et F, sans valeur nominale, sans droit de vote, non convertibles, pouvant être émises en série, rachetables en tout temps au gré de la Compagnie et au gré du détenteur selon certaines restrictions, à dividende trimestriel cumulatif à des taux annuels variant de 0,5 % à 15,0 % ou à taux variables établis en fonction du coût des fonds de la Caisse centrale Desjardins. Chaque action est rachetable à un prix égal au capital versé, auquel s'ajoute tout dividende cumulé et non payé.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	2006	2005
Passif au titre des actions privilégiées		
22 000 actions de catégorie C, série 6	22,0 \$	22,0 \$
253 000 actions de catégorie C, série 7	253,0	253,0
Total du passif au titre des actions privilégiées	275,0 \$	275,0 \$
Capital-actions		
8 203 244 actions de catégorie A	221,8 \$	221,8 \$
Total du capital-actions	221,8 \$	221,8 \$

Le 17 octobre 2005, les statuts de la Compagnie ont notamment été modifiés au moyen de la création d'actions de catégories A à F. Les actions ordinaires alors émises et en circulation ont été converties en un nombre égal d'actions de catégorie A, d'une valeur équivalente.

Le 31 décembre 2005, la Compagnie a émis 22 000 actions privilégiées de catégorie C, série 6 et 253 000 actions privilégiées de catégorie C, série 7, au moyen de l'exercice de son droit de conversion d'une débenture de 275,0 M\$. Ces actions comportent un dividende cumulatif payable trimestriellement à un taux fixe annuel de 3,0 % et de 3,5 %, respectivement. Elles sont rachetables au gré du détenteur en tout temps à compter du 31 décembre 2014, et rachetables en tout temps au gré de la Compagnie avec l'autorisation de l'AMF. Ces actions sont présentées comme passif au titre des actions privilégiées.

Note 12**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES****a) Charge fiscale**

La charge fiscale comprend les montants suivants :

	2006	2005
Impôts exigibles	51,9 \$	19,6 \$
Impôts futurs	(1,1)	9,1
	50,8 \$	28,7 \$

b) Impôts sur les bénéfices

Les bénéfices sont assujettis aux impôts canadiens sur le revenu. Le taux d'imposition effectif sur les résultats varie d'année en année en fonction des changements apportés à la structure du taux statutaire combiné d'imposition. La provision pour impôts sur les bénéfices figurant à l'état des résultats diffère de la provision qui serait établie selon le taux statutaire combiné pour les raisons suivantes :

	2006	2005
Impôts sur le bénéfice d'exploitation au taux statutaire combiné de 32,90 % en 2006 (32,28 % en 2005)	66,7 \$	59,7 \$
Variation découlant des éléments suivants :		
Revenus nets de placements et autres éléments non imposables ou non déductibles (nets)	(2,0)	(10,3)
Incidence des nouveaux taux promulgués sur l'actif d'impôts futurs	0,8	(15,0)
Réévaluation des impôts futurs	(1,7)	(3,7)
Constatation de l'actif d'impôts futurs lié aux pertes en capital reportées	(13,0)	(4,3)
Impôts minimums	—	2,3
	50,8 \$	28,7 \$

c) Impôts futurs

L'actif d'impôts futurs, qui est fondé sur des estimations des écarts temporaires effectuées au 31 décembre 2006, découle des éléments suivants :

	2006	2005
Placements	(45,8) \$	(40,6) \$
Passif des polices	84,7	92,0
Pertes en capital reportées	17,3	4,3
Autres	6,5	5,9
	62,7 \$	61,6 \$

Au 31 décembre 2005, la Compagnie disposait de reports prospectifs de pertes en capital d'environ 78,8 M\$ pour lesquels aucune économie fiscale n'avait été constatée à cette date. Au cours de l'exercice de 2006, l'actif d'impôts futurs latent lié à ces pertes a été entièrement constaté.

Note 13

DISTRIBUTION DU BÉNÉFICE À L'ACTIONNAIRE ET AUX TITULAIRES DE POLICE AVEC PARTICIPATION

Les distributions du bénéfice à l'actionnaire et aux titulaires de police avec participation sont établies par voie de résolutions du conseil d'administration. De temps à autre, le conseil détermine la partie du bénéfice tiré des affaires avec participation que la Compagnie peut prudemment et équitablement distribuer sous la forme de participations aux titulaires de police avec participation en fonction de la politique qu'elle a établie à cet égard conformément aux exigences de la Loi sur les assurances du Québec. En vertu de cette politique, les participations payées aux titulaires de police équivalent généralement au bénéfice net provenant des affaires avec participation, sous réserve du respect des règles de mesure de suffisance du capital et compte tenu des influences de la concurrence. La Compagnie ne peut procéder au versement des participations qu'une fois que les virements appropriés destinés à l'actionnaire ont été effectués en conformité avec la loi applicable.

Les participations aux titulaires de police sont établies au prorata, c'est-à-dire que le bénéfice net disponible pour ces participations est distribué sensiblement dans les mêmes proportions que l'apport des polices au bénéfice net provenant des affaires avec participation.

En vertu de la Loi sur les assurances du Québec, le versement de dividendes à l'actionnaire et de participations aux titulaires de police est assujéti au respect par la Compagnie des règles de mesure de suffisance du capital prescrites par l'AMF.

En outre, pour satisfaire diverses exigences en matière de gestion financière, l'avoir des titulaires de police avec participation est affecté d'un montant de 38,2 M\$ (39,9 M\$ en 2005), et les bénéfices non répartis, d'un montant de 187,5 M\$ (167,8 M\$ en 2005).

Note 14**ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS****a) Passif éventuel**

La Compagnie peut être poursuivie dans le cours normal de ses activités. Les poursuites antérieures ont été réglées sans entraîner de frais supérieurs aux montants prévus à cette fin dans les provisions techniques et, bien qu'il ne soit pas possible pour le moment de prévoir l'aboutissement des poursuites en cours, la Compagnie estime qu'elle n'aura pas à subir de pertes ni à engager de frais supplémentaires importants relativement à ces dernières.

b) Poursuites

Au cours des dernières années, des poursuites judiciaires ont été engagées contre des compagnies d'assurance en exploitation aux États-Unis et au Canada relativement à la vente de polices d'assurance vie avec participation et primes autofinancées. Dans certains cas, ces poursuites ont entraîné des paiements importants pour ces compagnies. La Compagnie fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exercer un recours collectif lié à de telles polices au Canada. Cette cause est encore au stade préliminaire, mais compte tenu d'un jugement rendu en 2004 par la Cour suprême du Canada dans une cause comportant de nombreuses similarités, les risques que cette autorisation soit accordée et que ce recours soit défavorable à la Compagnie sont faibles. Aucune provision spécifique n'a été comptabilisée à cet effet dans les états financiers au 31 décembre 2006.

c) Contrats

Les versements relatifs aux divers engagements contractuels liés principalement à des baux de location et à divers services totalisent 158,5 M\$ pour les prochains exercices et se répartissent comme suit : 18,3 M\$ pour 2007, 9,4 M\$ pour 2008, 8,4 M\$ pour 2009, 7,6 M\$ pour 2010, 5,9 M\$ pour 2011 et 108,9 M\$ par la suite.

d) Garanties contractuelles

Les garanties importantes accordées par la Compagnie et en vigueur au 31 décembre 2006 sont les suivantes :

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités de placement, la Compagnie a conclu des swaps sur défaillance de crédit sur des titres de placement et s'est engagée à assumer le risque de crédit sur les titres visés. La garantie offerte consiste à pourvoir au paiement partiel ou total d'un titre ou d'un ensemble de titres dans l'éventualité d'un défaut de paiement de l'émetteur. Le montant maximal de cette garantie correspond au notionnel du swap. Les montants qui pourraient devoir être déboursés dépendent de la nature du défaut et du taux de récupération des titres en recouvrement. L'actif sous-jacent à ces swaps est constitué de titres de sociétés ou de tranches de structures de titrisation de bonne qualité. Tous les titres sous-jacents sont cotés par des agences de notation et leur cote au 31 décembre 2006 est égale ou supérieure à BBB.

Les échéances de ces swaps s'échelonnent jusqu'en octobre 2014. Au 31 décembre 2006, le montant maximal pouvant être déboursé au titre de cette garantie se chiffre à 452,1 M\$. Conformément aux conventions comptables, ces swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés à leur juste valeur puisqu'ils ne se qualifient pas à titre d'opérations de couverture ni à titre de placements de portefeuille.

ENGAGEMENTS D'INDEMNISATION

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie a conclu nombre de contrats qui renferment des dispositions d'indemnisation, tels des contrats d'achat, des ententes de services, des ententes d'impartition, des contrats de location, des accords de compensation et des transferts d'actifs ou d'actions. Aux termes de ces contrats, la Compagnie pourrait être tenue de verser des indemnisations si certains événements se produisaient, tels des changements aux lois et à la réglementation ainsi qu'aux situations financières déclarées, l'existence de passifs non déclarés, des pertes causées par les activités de tiers ou des litiges présentés par des tiers. Les dispositions relatives à l'indemnisation varient selon les contrats. Dans plusieurs cas, aucun montant ni aucune limite prédéterminés ne figurent au contrat et les événements éventuels qui déclencheraient un paiement sont difficiles à prévoir. Par conséquent, le montant maximal que la Compagnie pourrait devoir payer ne peut être estimé. Dans le passé, les paiements effectués aux termes de ces engagements d'indemnisation ont été négligeables. Aucun passif spécifique n'a été comptabilisé relativement à ces engagements.

INDEMNISATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

La Compagnie se porte garante de toute réclamation ou poursuite liées aux fonctions de ses administrateurs et dirigeants et de toute personne qui, à sa demande, a agi en cette qualité pour une autre entité. La Compagnie maintient un programme d'assurance responsabilité à l'égard de ses administrateurs et dirigeants. La nature des indemnisations ne permet pas d'estimer de façon raisonnable le montant potentiel que la Compagnie pourrait être tenue de verser. Aucun passif spécifique n'a été comptabilisé relativement à ces indemnisations.

Note 15

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE

a) Coûts des avantages sociaux futurs

Les employés de la Compagnie participent au Régime de rentes du Mouvement Desjardins (le Régime), un régime interentreprises à prestations déterminées. La dernière évaluation actuarielle, datée du 1^{er} janvier 2004, indiquait, pour l'ensemble de ce régime, un surplus de 44,5 M\$, en ce qui concerne sa capitalisation, et un déficit de 33,3 M\$, en ce qui a trait à sa solvabilité. Afin d'éliminer ce déficit au 1^{er} janvier 2004, des paiements spéciaux de 0,6 M\$ par mois sont requis de la part des employeurs et des employés pour la période allant du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2008, ou jusqu'à ce qu'une prochaine évaluation actuarielle démontre que ce régime n'est plus en situation de déficit en ce qui a trait à sa solvabilité. La charge relative à ce régime, y compris la quote-part des paiements spéciaux, s'élève à 16,9 M\$ en 2006 (16,4 M\$ en 2005).

De plus, la Compagnie offre à certains de ses cadres actifs et retraités des régimes excédentaires de retraite à prestations déterminées, dont le Régime excédentaire de retraite unifié du Mouvement Desjardins. Pour faire face à ses obligations futures relatives à ces régimes, elle a comptabilisé un montant de 12,2 M\$ (11,4 M\$ en 2005) à titre d'autre élément de passif. La charge de l'exercice s'élève à 1,9 M\$ (0,7 M\$ en 2005).

b) Gestion du Régime de rentes du Mouvement Desjardins

La gestion des actifs du Régime était confiée à la Compagnie en vertu d'un contrat de rente collective qui a pris fin le 30 décembre 2006. Les actifs ainsi transférés, qui étaient inclus dans les fonds distincts de la Compagnie, représentaient 3 972,6 M\$ à cette date (3 522,9 M\$ au 31 décembre 2005). La Compagnie continue toutefois d'assumer son rôle en ce qui concerne l'administration de ce régime et d'offrir divers services liés à sa gestion.

Note 16

AIDE GOUVERNEMENTALE

Sous réserve de la réception de son attestation annuelle d'admissibilité, la Compagnie bénéficiera d'un programme d'aide gouvernementale relatif à des projets majeurs d'investissement. Au cours de l'exercice, la Compagnie a comptabilisé un montant de 13,9 M\$ d'aide gouvernementale (11,6 M\$ en 2005), soit de 9,3 M\$ après impôts (7,8 M\$ en 2005), en réduction de ses frais d'exploitation.

Note 17

OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

La Compagnie effectue des opérations avec des entités du Mouvement des caisses Desjardins dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont mesurées à leur valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les entités apparentées.

Le tableau qui suit présente un sommaire de ces opérations:

	2006	2005
Revenus		
Primes	121,6 \$	109,0 \$
Revenus nets de placements	(0,9)	5,9
	120,7 \$	114,9 \$
Frais d'exploitation	102,6 \$	88,8 \$

Ces revenus proviennent de la vente de produits d'assurance de personnes et de placements alors que ces frais sont principalement constitués d'honoraires de gestion ainsi que de la rémunération et des frais d'administration versés au réseau des caisses Desjardins pour la distribution des produits de la Compagnie.

De plus, le 20 décembre 2006, la Compagnie a acquis, dans le cours normal de ses affaires, un bloc de prêts hypothécaires auprès de la Fiducie Desjardins. Cette opération a été effectuée et comptabilisée à sa valeur d'échange d'un montant de 40,2 M\$, qui correspond à sa juste valeur.

Note 17 (suite)**OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES (SUITE)**

Les soldes des comptes auprès d'entités apparentées compris dans le bilan du 31 décembre sont les suivants :

	2006	2005
Actif		
Obligations	35,8 \$	44,8 \$
Actions	209,8	20,0
Encaisse et titres du marché monétaire	97,5	62,7
Autres prêts et placements	321,7	—
Autres éléments d'actif	12,3	7,8
	677,1 \$	135,3 \$
Passif		
Autres éléments de passif	146,5 \$	58,1 \$
Pensions sur titres	106,7	—
Passif au titre des actions privilégiées	275,0	275,0
Part d'un actionnaire sans contrôle dans les filiales	—	5,7
	528,2 \$	338,8 \$

Le 29 décembre 2006, la Compagnie a obtenu de sa société mère, une avance de 85,0 M\$ ne portant pas intérêt. Au 31 décembre 2006, cette avance est présentée dans les autres éléments de passif.

En 2005, la Compagnie a effectué des opérations de nature non courante avec sa société mère. Ces opérations ont été effectuées à la valeur de marché et inscrites à la valeur comptable figurant dans les livres de l'apparenté et ont généré un crédit de 1,8 M\$ au surplus d'apport.

Le 17 juin 2005, la Compagnie a procédé à un remboursement anticipé de la dette subordonnée de 30,0 M\$ auprès de sa société mère.

Le 31 décembre 2005, la Compagnie a converti la débenture de 275,0 M\$ auprès de sa société mère en actions privilégiées. Cette débenture avait été émise le 30 décembre 2004 afin de payer un dividende spécial de 275,0 M\$.

OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES POSTÉRIEURES À LA DATE DU BILAN

Le 3 janvier 2007, la Compagnie a remboursé l'avance de 85,0 M\$ à sa société mère. Elle a émis, à cette même date, 209 864 actions de catégorie A en faveur de cette dernière pour une contrepartie en espèces de 56,0 M\$.

De plus, le 3 janvier 2007, la Compagnie a acquis, auprès de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ), 90,09 % des actions de Place Desjardins inc., dont elle est ainsi devenue l'actionnaire unique, en échange d'une somme de 210,3 M\$. Cette acquisition, qui a été effectuée à sa juste valeur, sera comptabilisée à la valeur comptable constatée aux livres de la FCDQ et tout écart sera comptabilisé à l'avoir de l'actionnaire en 2007.

Cette acquisition a été financée par l'émission de 210 300 actions de catégorie B, série 6, pour un montant de 210,3 M\$. Ces actions, qui sont rachetables en tout temps au gré du détenteur, ont été rachetées le 4 janvier 2007 en échange de ce même montant.

Note 18**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

La Compagnie utilise principalement des instruments financiers dérivés pour gérer l'appariement de l'actif et du passif, se protéger contre les fluctuations des marchés, des taux d'intérêt et des taux de change et éliminer le risque de marché associé à la vente de certains produits. Elle peut également utiliser de tels instruments pour obtenir une exposition au sous-jacent de tels contrats, comme une exposition boursière, et pour exprimer certaines vues de marché.

Les instruments dérivés utilisés se limitent à des contrats prenant la forme de swaps, de contrats à terme ainsi que d'options d'achat ou de vente, et ce, dans un contexte de gestion des risques respectant les contraintes imposées par la politique générale de placement, la politique générale en matière de produits dérivés, la politique d'appariement, la politique de liquidité ainsi que par la gestion du montant maximal de risque acceptable.

RISQUE DE CRÉDIT

La Compagnie évalue et surveille le risque de crédit de ses instruments financiers dérivés comme elle le fait pour ses autres instruments financiers. Le risque de crédit d'un instrument dérivé est bien inférieur à son notionnel, car il est limité en tout temps au coût de remplacement et au risque de crédit éventuel.

Toutes les contreparties avec lesquelles la Compagnie effectue des opérations sur des instruments financiers dérivés sont des institutions financières ayant reçu une cote A ou supérieure d'agences d'évaluation de crédit indépendantes et reconnues.

La Compagnie recherche constamment des moyens de diminuer l'incertitude et de réduire au minimum le risque de crédit lié à ses opérations sur des produits dérivés. Ces moyens comprennent l'utilisation de conventions cadres de compensation. En vertu de celles-ci, la Compagnie a le droit de déduire les sommes à recevoir d'une contrepartie des sommes à payer à cette dernière lorsque les modalités de paiement prévues n'ont pas été respectées.

Les tableaux suivants présentent le notionnel, la juste valeur et le risque de crédit des instruments dérivés de la Compagnie aux 31 décembre 2006 et 2005. La juste valeur est estimée et comparée avec les cours obtenus des contreparties. La juste valeur et la valeur comptable tiennent compte des montants reçus et donnés à titre de garantie.

2006	Notionnel				Juste valeur		Risque de crédit équivalent	Montant pondéré en fonction du risque	Valeur comptable
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Totale			
Contrats de taux d'intérêt ⁽¹⁾	100,3 \$	28,2 \$	— \$	128,5 \$	24,3 \$	23,8 \$	24,4 \$	4,9 \$	24,1 \$
Contrats de risque de crédit ⁽²⁾	89,9	383,7	46,6	520,2	2,1	0,8	58,3	14,3	0,7
Contrats de change ^(1,2)	202,0	122,3	—	324,3	15,6	13,3	23,7	4,7	11,1
Swaps sur rendement total ^(1,2)	973,5	5,8	3,7	983,0	5,7	5,5	8,0	1,7	1,6
	1 365,7 \$	540,0 \$	50,3 \$	1 956,0 \$	47,7 \$	43,4 \$	114,4 \$	25,6 \$	37,5 \$

(1) Comptabilisés selon la méthode du placement sous-jacent.

(2) Comptabilisés à la juste valeur.

2005	Notionnel				Juste valeur		Risque de crédit équivalent	Montant pondéré en fonction du risque	Valeur comptable
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Totale			
Contrats de taux d'intérêt ⁽¹⁾	164,3 \$	218,9 \$	46,7 \$	429,9 \$	30,3 \$	24,7 \$	30,7 \$	6,1 \$	30,0 \$
Contrats de risque de crédit ⁽²⁾	—	350,9	17,5	368,4	0,3	(0,9)	44,6	11,2	(0,9)
Contrats de change ^(1,2)	228,7	148,4	—	377,1	38,0	34,0	47,7	9,5	32,6
Swaps sur rendement total ^(1,2)	872,6	0,4	6,2	879,2	5,5	5,4	9,0	1,8	0,7
	1 265,6 \$	718,6 \$	70,4 \$	2 054,6 \$	74,1 \$	63,2 \$	132,0 \$	28,6 \$	62,4 \$

(1) Comptabilisés selon la méthode du placement sous-jacent.

(2) Comptabilisés à la juste valeur.

DÉFINITIONS

Les définitions suivantes s'appliquent aux instruments financiers dérivés :

- Notionnel: le montant auquel un taux ou un prix est appliqué pour calculer l'échange de flux de trésorerie.
- Juste valeur: le montant estimatif que la Compagnie devrait payer ou recevoir à la date du bilan pour inverser sa position.
- Risque de crédit équivalent: le total du risque de crédit maximal, soit la valeur de remplacement actuelle de tous les instruments dérivés ayant une juste valeur positive, et du risque de crédit éventuel, soit le montant des pertes éventuelles qui pourraient résulter de changements dans les cours du marché. Le risque de crédit équivalent représente la perte que subirait la Compagnie advenant un défaut, actuel ou futur, des contreparties.
- Montant pondéré en fonction du risque: le risque de crédit équivalent pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie, conformément aux directives de l'AMF.

Note 19**ACQUISITIONS, CESSIONS ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES****a) Acquisitions et cessions****PERFORMA**

Le 30 juin 2006, la Compagnie a acquis, pour un montant minimal de 3,5 M\$, certains actifs et passifs du Groupe financier Performa limitée, un cabinet de services financiers distribuant des produits d'épargne collective. Le tableau ci-dessous décrit l'actif net acquis et la contrepartie versée :

Actif net acquis	
Réseau de distribution	1,7 \$
Autres débiteurs	1,8
	3,5
Contrepartie versée	2,3
	3,5
Solde minimal à payer le 31 janvier 2008, sans intérêt ⁽¹⁾	1,2 \$

(1) Une contrepartie conditionnelle est susceptible d'être versée au 31 janvier 2008 en fonction des actifs sous administration au 31 décembre 2007.

LAURENTIENNE WELOGA, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Le 25 février 2005, la Compagnie a acquis le contrôle de Laurentienne Weloga, Société en commandite en portant sa participation dans cette entité à 65 %. Sa participation était comptabilisée jusqu'à cette date selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

CENTAUR TRUST

Des circonstances favorables ont permis de mettre fin en 2006 aux activités de Centaur Trust, une EDDV qui était consolidée jusqu'à ce moment dans les états financiers de la Compagnie. Centaur Trust a disposé graduellement de ses placements et a entièrement distribué les fonds qu'elle a ainsi obtenus. Au 31 décembre 2005, l'incidence de la consolidation de Centaur Trust sur le bilan de la Compagnie était la suivante :

Actif	209,4 \$
Passif	203,7 \$
Part de l'actionnaire sans contrôle	5,7 \$

b) Activités abandonnées

En 2004, le conseil d'administration a autorisé le plan de retrait de la Compagnie relatif aux activités de sa division des Bahamas. En janvier 2005, des négociations ont eu lieu dans le but de conclure la vente de cette division, exploitée sous la dénomination Imperial Life Financial. Le 19 janvier 2005, les parties ont accepté les conditions d'une entente, signé le contrat de vente et conclu la transaction dont la date d'effet était le 1^{er} janvier 2005. Le gain de 5,3 M\$ ainsi que des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de 22,3 M\$ résultant de cette opération ont été constatés en 2005.

Note 20**INFORMATION SECTORIELLE**

La Compagnie exerce ses activités dans divers secteurs d'exploitation qui sont fondés sur la nature des produits ou leur mode de distribution.

Son secteur de l'assurance collective comprend deux domaines d'activité, soit, d'une part, des régimes collectifs d'assurance vie et santé pour les groupes, entreprises et associations qui sont offerts partout au Canada par l'entremise d'agents, de courtiers en régimes collectifs et d'actuaire-conseils et, d'autre part, des régimes collectifs d'assurance décès et invalidité associés à des prêts ou d'assurance vie liés à des dépôts, qui sont offerts dans des institutions financières, particulièrement aux membres du Mouvement des caisses Desjardins.

Ses produits d'assurance individuelle sont distribués par des courtiers, des agents généraux (MGA), des conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins, ainsi que par marketing direct et Internet.

Ses produits d'épargne sont quant à eux distribués de la même manière que ses produits d'assurance individuelle et collective et incluent les opérations relatives aux fonds distincts.

Les principales conventions comptables utilisées par les divers secteurs d'exploitation de la Compagnie sont les mêmes que celles qui sont décrites à la note 2.

En plus des informations sectorielles relatives aux provisions techniques et aux principaux éléments d'actif qui leur sont appariés figurant dans la note 6, voici un tableau résumant les résultats par secteurs d'activité.

2006	Assurance collective	Assurance individuelle	Épargne	Autres	Total
Primes					
Produits distribués aux membres du					
Mouvement des caisses Desjardins	481,6 \$	100,9 \$	7,2 \$	— \$	589,7 \$
Autres réseaux de distribution	1 209,9	273,3	365,5	—	1 848,7
Revenus nets de placements	146,7	265,5	262,5	(0,6)	674,1
Autres produits	13,1	20,9	77,9	3,3	115,2
Total des produits	1 851,3	660,6	713,1	2,7	3 227,7
Charges attribuables aux titulaires de police	1 354,9	422,0	584,5	—	2 361,4
Autres charges	358,5	184,4	119,2	1,4	663,5
Total des charges	1 713,4	606,4	703,7	1,4	3 024,9
Bénéfice d'exploitation	137,9	54,2	9,4	1,3	202,8
Impôts sur les bénéfices	36,8	12,2	1,2	0,6	50,8
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	—	—	—	0,7	0,7
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	101,1 \$	42,0 \$	8,2 \$	— \$	151,3 \$
2005	Assurance collective	Assurance individuelle	Épargne	Autres	Total
Primes					
Produits distribués aux membres du					
Mouvement des caisses Desjardins	452,3 \$	87,1 \$	4,6 \$	— \$	544,0 \$
Autres réseaux de distribution	1 090,6	275,3	390,4	—	1 756,3
Revenus nets de placements	132,7	256,5	282,0	0,8	672,0
Autres produits	10,6	20,5	66,5	2,2	99,8
Total des produits	1 686,2	639,4	743,5	3,0	3 072,1
Charges attribuables aux titulaires de police	1 221,9	407,0	640,5	—	2 269,4
Autres charges	326,9	177,4	112,7	0,8	617,8
Total des charges	1 548,8	584,4	753,2	0,8	2 887,2
Bénéfice (perte) d'exploitation	137,4	55,0	(9,7)	2,2	184,9
Impôts sur les bénéfices (recouvrements)	34,9	12,0	(18,6)	0,4	28,7
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	—	—	—	1,8	1,8
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	102,5 \$	43,0 \$	8,9 \$	— \$	154,4 \$

Note 21

CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de 2005 présentés à des fins de comparaison ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2006.

ÉTAT RÉCAPITULATIF CONSOLIDÉ DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en M\$, sauf indication contraire)

	2006	2005	2004	2003	2002
RENTABILITÉ					
Bénéfice net	151,3	159,7	130,2	109,7	79,2
Activités poursuivies	151,3	154,4	128,8	106,0	77,1
Activités abandonnées	0,0	5,3	1,4	3,7	2,1
Bénéfice d'exploitation	202,8	184,9	186,9	127,5	124,4
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire	145,8	151,6	127,5	100,2	70,4
Taux de rendement de l'avoir de l'actionnaire	20,7 %	24,9 %	19,6 %	14,1 %	10,8 %
CROISSANCE DES AFFAIRES					
Assurance en vigueur	151 191,9	137 117,7	131 896,5	126 386,2	122 644,5
Primes nettes					
Primes d'assurance	2 065,7	1 905,3	1 784,4	1 661,8	1 511,6
Primes de rentes	372,7	395,0	305,8	351,3	192,9
Total	2 438,4	2 300,3	2 090,2	2 013,1	1 704,5
VENTE D'ÉPARGNE					
Produits collectifs	290,6	316,1	171,3	166,2	73,5
Produits individuels	254,9	236,6	236,5	236,2	212,1
Fonds communs de placement	516,9	461,7	344,5	220,2	296,3
Total	1 062,4	1 014,4	752,3	622,6	581,9
ACTIF SOUS GESTION ET ADMINISTRATION					
Fonds général	12 804,0	11 921,3	10 250,6	9 665,7	9 023,6
Fonds distincts	2 112,1	5 292,3	4 677,1	4 383,9	4 025,3
Fonds communs de placement	5 028,4	3 170,2	2 670,0	2 315,0	2 046,3
Total	19 944,5	20 383,8	17 597,7	16 364,6	15 095,2
QUALITÉ DES PLACEMENTS					
Obligations					
Cote A ou plus	95,0 %	96,4 %	97,0 %	96,7 %	97,4 %
Actions					
Juste valeur en % de la valeur comptable	110,1 %	105,4 %	105,1 %	113,8 %	102,3 %
Biens immobiliers					
Juste valeur en % de la valeur comptable	116,8 %	116,2 %	111,7 %	105,1 %	103,3 %
AUTRES INFORMATIONS					
Nombre d'employés	3 734	3 659	3 628	3 679	3 530
Nombre de représentants et courtiers	5 321	5 873	5 749	5 831	5 595

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs en poste au 31 décembre 2006

Présidente

SYLVIE ST-PIERRE BABIN

Gatineau, Québec
Avocate
Vice-présidente du CORE Abitibi-Témiscamingue – Nord et Ouest du Québec

Premier vice-président

JACQUES SYLVESTRE

Saint-Hyacinthe, Québec
Avocat
Sylvestre & Associés, avocats

Administrateurs

SERGE CLOUTIER

Montréal, Québec
Directeur général
Caisse populaire Desjardins Allard-St-Paul

PIERRE GINGRAS

Sainte-Pétronille, Québec
Administrateur Agréé – Adm. A.
Morneau Sobeco

SERGE HAMELIN

Laval, Québec
Actuaire-conseil
Daigneault & Hamelin, Actuaire

MONIQUE LEFEBVRE

Montréal, Québec
Psychologue en coaching d'affaires et administratrice de sociétés

DENIS LEVESQUE

Rockland, Ontario
Professeur auxiliaire
Université d'Ottawa

SUZANNE MAISONNEUVE-BENOIT

Sainte-Foy, Québec
Consultante en administration

URSULA MENKE

Ottawa, Ontario
Agent principal de la gestion des risques
Gouvernement du Canada

JOCELYN NADEAU

Sainte-Mélanie, Québec
Directeur général
Caisse populaire Desjardins de la Ouareau

MICHEL ROULEAU

Sainte-Marie-de-Beauce, Québec
Administrateur d'entreprises

RÉAL SUREAU

Montréal, Québec
Président de Gestion Sureau Limitée

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif

SYLVIE ST-PIERRE BABIN

Présidente

MONIQUE LEFEBVRE

JOCELYN NADEAU

JACQUES SYLVESTRE

Comité de placements

MICHEL ROULEAU

Président

SYLVIE ST-PIERRE BABIN

PIERRE GINGRAS

RICHARD FORTIER

Membre d'office

Comité de vérification

SERGE HAMELIN

Président

SERGE CLOUTIER

URSULA MENKE

RÉAL SUREAU

Comité de déontologie

SUZANNE MAISONNEUVE-BENOÎT

Présidente

DENIS LEVESQUE

DIRECTION DE LA COMPAGNIE

ALBAN D'AMOURS

Président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins
Chef de la direction de Desjardins Sécurité financière

RICHARD FORTIER

Président et chef de l'exploitation

CAMIL LÉVESQUE

Vice-président
Actuariat corporatif

CLÉMENT CLÉMENT *

Vice-président
Vérification interne et Conformité
*relève du comité de vérification

DENIS BERTHIAUME

Premier vice-président
Assurance pour les particuliers
Président de Gestion SFL inc.

ALAIN BÉDARD

Vice-président
Développement et mise en marché, assurance pour les particuliers

JEAN CARON

Vice-président
Ventes, caissassurance pour les particuliers

GILLES DUBÉ

Vice-président
Service à la clientèle, assurance et épargne pour les particuliers

STÉPHANE DULUDE

Vice-président et directeur général de Gestion SFL inc.

MONIQUE TREMBLAY

Première vice-présidente
Épargne et Fonds distincts

ANDRÉ LANGLOIS

Vice-président
Développement et mise en marché, épargne et fonds distincts

ANNICK DOUVILLE

Vice-présidente
Service à la clientèle, épargne pour les groupes et les entreprises et fonds distincts

PETER FERLAND

Vice-président
Ventes, épargne et fonds distincts

LOUISE TURGEON

Première vice-présidente
Caissassurance institutionnelle, Assurance directe et Relations avec Desjardins
Présidente de Sigma Assistel

RICHARD DE BEAUMONT

Vice-président
Développement et mise en marché, caissassurance institutionnelle et assurance directe

GILLES DUCHARME

Vice-président
Ventes, caissassurance institutionnelle (Québec) et relations avec Desjardins

FRANÇOIS DUROCHER

Vice-président
Ventes et Développement des affaires, assurance crédit (Ontario et régions de l'Atlantique et de l'Ouest) et assurance directe

LINDA FISET

Vice-présidente
Service à la clientèle caissassurance institutionnelle, assurance directe et autres secteurs d'affaires

LOUISE DES ORMEAUX

Directrice générale
Sigma Assistel

ALAIN THAUVETTE

Premier vice-président
Assurance pour les groupes et les entreprises

DENIS MORCEL

Vice-président
Développement et mise en marché, assurance pour les groupes et les entreprises

ANDRÉ SIMARD

Vice-président
Ventes, assurance pour les groupes et les entreprises

DANIEL POOLE

Vice-président
Mise en œuvre de la planification stratégique assurance pour les groupes et les entreprises

LUCIEN ROY

Vice-président
Service à la clientèle assurance pour les groupes et les entreprises

FRANÇOIS DROUIN

Premier vice-président
Finances

MICHEL DESMARAIS

Vice-président
Gestion intégrée des risques et Réassurance

ANDRÉ GIRARD

Vice-président
États financiers et Ressources matérielles
Contrôleur

VACANT

Vice-président
Finances

CONSTANCE LEMIEUX

Première vice-présidente
Affaires institutionnelles, Efficacité opérationnelle et Technologie

JOSETTE BÉRUBÉ

Vice-présidente
Architecture et Projets d'infrastructure

FRANÇOIS CHOLETTE

Secrétaire institutionnel
Vice-président
Affaires juridiques

CLAUDE R. GABOURY

Vice-président
Exploitation des systèmes et Gestion des contrats d'impartition

COLETTE N. PIERROT

Vice-présidente
Marketing et Planification stratégique

LISE BORDELEAU

Vice-présidente
Ressources humaines et développement organisationnel

RICHARD CLOUTIER

Vice-président
Développement des systèmes

MICHELINE GERVAIS

Vice-président
Efficacité organisationnelle

DANIEL ROUSSEL

Vice-président
Affaires publiques et Communications
Officier du Règlement des différends

GÉRARD GUILBAULT

Chef des placements

ADRESSES

NOS BUREAUX PRINCIPAUX

Desjardins Sécurité financière

SIÈGE SOCIAL

200, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 6R2

418 838-7800
1 877 828-7800

MONTREAL

1, Complexe Desjardins
Tour Sud, 21^e étage
Montréal (Québec)
H5B 1E2

514 350-8700
1 877 750-8700

QUÉBEC

1150, rue de Claire-Fontaine
Québec (Québec)
G1R 5G4

418 647-5000
1 888 893-1833

TORONTO

95, St. Clair Avenue West
Toronto (Ontario)
M4V 1N7

416 926-2700
1 877 906-5551

NOS BUREAUX RÉGIONAUX

VANCOUVER

401, West Georgia Street, bureau 1050
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5A1

604 718-4410

WINNIPEG

363, Broadway, bureau 1490
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3N9

204 989-4350

HALIFAX

99, Wyse Road, bureau 1400
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B3A 4S5

902 466-8881

CALGARY

202, 6th Avenue S.W., bureau 560
Calgary (Alberta)
T2P 2R9

403 216-5800

OTTAWA

1101, Prince of Wales Drive, bureau 120
Ottawa (Ontario)
K2C 3W7

613 224-3121

NOS FILIALES

GESTION SFL INC. ET SES FILIALES OPTIASSURANCE INC. ET DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.

1150, rue de Claire-Fontaine
Québec (Québec)
G1R 5G4

418 647-5070
1 888 647-5070

SIGMA ASSISTEL INC.

1110, boul. René-Lévesque Ouest,
15^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4N4

514 875-9170

Pour connaître les coordonnées de nos centres financiers, composez le 1 800 463-7870,
ou consultez notre site www.desjardinssecuritefinanciere.com.

NOS LIENS INTERNET

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE :	www.desjardinssecuritefinanciere.com
SFL :	www.sfl.qc.ca
SFL PLACEMENTS :	www.sfl.qc.ca
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE RÉSEAU INDÉPENDANT :	www.dfsin.ca
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC. :	www.dfsin.ca
SIGMA ASSISTEL :	www.assistel.com
MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS :	www.desjardins.com

NOTES AU LECTEUR

- Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française et le Bureau de la normalisation du Québec, nous employons les symboles M et G pour désigner respectivement les millions et les milliards. Ainsi, « 8 M\$ » se lit « huit millions de dollars » et « 17 G\$ » se lit « dix-sept milliards de dollars ».
- Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte

Une publication de la vice-présidence
Affaires publiques et Communications
Mars 2007

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez
avec la direction principale Communications
au 1 877 828-7800, poste 7447.

ENGLISH VERSION

This publication is available in English and it can be
consulted on the Company's Web site or requested by
writing, phone, fax or e-mail:

Communications Department
200 Des Commandeurs Street
Levis, Quebec
G6V 6R2

Phone: 1-877-828-7800, extension 7447
Fax: 418-833-5985
E-mail: info@desjardinsfinancialsecurity.com

La couverture de cette publication est
produite sur un papier certifié FSC.



Filiale en assurance de personnes du Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier intégré de nature coopérative au Canada, Desjardins Sécurité financière propose à plus de cinq millions de Canadiens une combinaison adaptée de protections d'assurance vie et d'assurance santé de même que des solutions d'épargne novatrices. Avec considération et prévenance, Desjardins Sécurité financière, par une approche humaine et globale de leurs besoins, accompagne ses clients afin de leur procurer aujourd'hui un filet de sécurité pour faire face aux imprévus et à la maladie et, au moment de la retraite, la possibilité de réaliser leurs projets et de vivre leurs rêves.

| VANCOUVER

| CALGARY

| WINNIPEG

| TORONTO

| OTTAWA

| MONTRÉAL

| QUÉBEC

| LÉVIS

| HALIFAX

| ST. JOHN'S



Conjuguer avoirs et êtres



desjardinssecuritefinanciere.com 1 800 463-7870

MD Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière